

NETTOYEUR
Bouchard
L.T.E.E.
Victoriaville, Tél.: 752-5565
217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

VICTORIAVILLE — Dans la ligue de quilles des jeunes travailleurs, cette semaine, le hôtel Central a blanchi le Mobilier HPL 4-0, le Lavato a défait le nettoyeur St-François 3-1 et le Lactantia a eu raison du Hamel et Hamel par le même compte...

Gisèle Ouellette a roulé le plus haut simple féminin et François Belhumeur a fait de même chez les hommes... Le

En quelques lignes

classement à date: Lactantia 35, Mobilier HPL 32, hôtel Central 27, nettoyeur St-François 26, Lavato Car Wash 25 et Hamel et Hamel 23...

Au centre sportif Jean Béliveau demain : 11h.30 à 1h.30 CECEP; 4h.30 à 5h.30 Atomes classe B; 5h.30 à 7h.15 Juvénile; 7h.15 pratique des Tigres et à 8h.30 CECEP...

Ce soir dans la ligue de hockey commerciale du président Raymond Vaillancourt, le restaurant Belu sera opposé au Auto Electrique et à 10h.30 le Cormier fera face au hôtel Huron...

Lors de la dernière assemblée régulière tenue, il y a quelques jours, le cercle des Filles d'Isabelle Mgr Roux a rendu hommage à son aumônier pour l'honneur qui lui échoit d'être nommé personnalité masculine 1970...

Il y avait à la même occasion échange de cadeaux pour les membres... Cette soirée s'est terminée par un délicieux goûte...

Les Optimistes recevront ce soir le ministre Gilles Massé à leur souper hebdomadaire... Le ministre parlera de son poste aux Richesses naturelles...

Le ministre Gilles Massé qui donnera une conférence ce soir au club Optimiste de Victoriaville traitera du rôle ou de la place des jeunes dans le Québec d'aujourd'hui.

Il a été brièvement question du futur palais de justice d'Arthabaska lors de la conférence de presse du ministre Massé. Il a souligné qu'il annoncerait quelque chose dans quelques semaines, que les crédits pour ce projet figuraient au budget de cette année et qu'il souhaitait sa réalisation dans les plus brefs délais.

Les membres de l'exécutif de la Société nationale des Québécois se réuniront, hier soir, à la Caisse populaire de Victoriaville afin de discuter de la préparation d'un film...

Le contracteur Aimé Beaudet de Warwick doit partir pour la Floride pour un séjour d'un mois environ d'ici quelques jours...

Les policiers Jean-Paul Labelle et Gilles Galarneau ont été présentés au conseil, hier soir, par le directeur de la police, M. Omer Fournier. Le policier Gilles Galarneau a reçu un trophée en code routier, dans sa promotion, à l'institut de police de Nicolet...

Souper inter-club des Femmes de carrières

VICTORIAVILLE, (ML) — Le souper inter-club de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville se tiendra ce soir, à compter de 6 h. à l'hôtel Manoir Victoria.

La présidente de cette association, Mme Louise Lavoie, s'est adjoint les services de la vice-présidente, Mme Simone Hamel, dans la préparation de

La foule s'en prend à un des lutteurs un peu trop belligérant

VICTORIAVILLE, (ML) — Une dizaine de spectateurs s'en sont pris au rude lutteur japonais Tor Kamata qui venait de rudoier le champion Jacques Rougeau de belle façon lors du dernier programme de lutte présenté à Victoriaville.

Il s'agissait du combat principal de la soirée. Le champion Jacques Rougeau avait obtenu une première chute sur Tor Kamata à 6.36 minutes de l'engagement. Par la suite, Tor Kamata est revenu à la charge et a rudoïyé Jacques Rougeau. Le combat a été arrêté à 9.16 minutes alors que les gladiateurs poursuivaient le combat hors de l'arène.

Des spectateurs qui n'appréciaient pas le style de Kamata l'ont pris à partie. Devant la réplique du lutteur japonais, plusieurs autres spectateurs se sont rués sur lui. Finalement le calme est revenu alors que le lutteur Jos Leduc de Godbout a fait son entrée dans la salle afin de calmer les belligérants.

Autres combats
Lors d'un combat précédent, Jos Leduc et Gino Britto ont eu le meilleur sur les Chinois Sugi Sito et Chen Lee. Ce combat en a fait voir de toutes les couleurs aux spectateurs. Dans les combats préliminaires, Luigi Macera a défait Claude Gosselin et Dick Taylor a eu le dessus sur Len Shelley.

Les promoteurs Paul André Faucher et Claude Genest croient être en mesure de présenter un combat mettant aux prises le rude Tor Kamata et le solide Jos Leduc lors du prochain programme, dimanche.

Début de la construction du nouvel Ermitage dès cet été ?

VICTORIAVILLE, (JR) — La construction du nouvel Ermitage des Bois-Francs pourrait bien débuter dès cet été selon le ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska, M. Gilles Massé. Il faisait cette déclaration lors d'une conférence de presse hier après-midi à ses bureaux de Victoriaville.

Le député Massé a souligné qu'il avait rencontré le conseil d'administration de l'Ermitage samedi matin et qu'il avait discuté des différents points pour la réalisation du projet. Il a rappelé que le premier et le second projet avaient été abandonnés en raison du coût fort disproportionné qui ne rencontrait pas les normes de la Société

En se basant sur le mini-budget de cinq mois

"Baisse de la taxe foncière de \$1.20 à \$1.10 du millin"

VICTORIAVILLE, (ML) — De \$0.95 qu'elle était durant l'exercice 1969-70, la taxe foncière de la ville de Victoriaville est passée, hier soir, à \$1.10 après avoir été de \$0.95 pour une période de 5 mois, en août. De plus, on a décrété l'imposition d'une taxe de service de \$0.40 du pied linéaire sur toutes les propriétés de la ville.

Ces différentes augmentations qui représentent une hausse de 15 pour cent environ permettront à la ville de recueillir \$703,600 de taxe foncière, plus \$7,500 de taxes de services à des institutions "non-imposables".

Les Filles d'Isabelle et la Société d'Aquet

PLESSISVILLE, (GAB) — Les Filles d'Isabelle de Plessisville ont reçu Me Jean Tétrault, notaire, comme conférencier à leur assemblée d'inauguration des activités de 1971. La régente du cercle, Mme Berthe Dumas, a présenté Me Jean Tétrault qui a prononcé une courte mais très intéressante causerie sur le "Bill 10". Le nouveau régime "Société d'Aquet" a également été expliqué par Me Tétrault dans son exposé sur la législation maintenant en vigueur

sur les droits de la femme. Une longue période de questions a suivi la conférence. Me Tétrault a eu à faire face à un véritable "feu roulant" de la part des quelque 65 Filles d'Isabelle présentes à la réunion. Il a fait remarquer que

le sujet ne pouvait être "vidé à fond" en une soirée et qu'il se ferait un plaisir de revenir donner d'autres renseignements et explications.

Justice pour la femme
Me Tétrault a établi des comparaisons entre les régimes "communauté de biens", "séparation de biens" en vigueur auparavant, avec les articles de la nouvelle législation concernant ces mêmes questions. Il a souligné que les anciennes dispositions de la Loi n'accordaient que peu de chose à la femme et étaient injustes envers elle. Me Tétrault a précisé que le "Bill 10" et la "Société d'Aquet" contenaient des articles très avantageux pour la femme, que les revenus des conjoints durant la vie, que leur partage, en cas de décès de l'un ou de l'autre, étaient prévus de façon beaucoup plus avantageusement qu'auparavant en ce qui concerne la femme.

Conférences improvisées aux Optimistes
PLESSISVILLE, (GAB) — Le programme de conférences improvisées à être prononcées par chacun des membres vient d'être inauguré chez les Optimistes de Plessisville. M. Raymond Touchette, secrétaire ex-officio du club, ainsi que Me Jules Bellavance ont été les premiers à "briser la glace" et s'en sont tirés à merveille lors du premier souper de 1971, à l'hôtel Manoir Plessis. La presque totalité des membres étaient présents à cette manifestation qui a été dirigée par M. Aurèle Marcoux, président.

Les conférences-éclair
M. Raymond Touchette a entretenu ses compagnons sur le travail de gérant du trafic douanier dans une grande entreprise, tâche qu'il accomplit lui-même aux usines Forano Ltee de Plessisville. Le conférencier a expliqué brièvement comment était administré un tel service. Les formalités à compléter pour les entrées et les sorties de marchandises par le service douanier est un point sur lequel M. Touchette a particulièrement attiré l'attention des Optimistes. Pour sa part Me Jules Bellavance a parlé d'aviation. Il a suivi des cours de théorie et de pratique et obtenu un brevet pour piloter les avions pesant moins de 6,000 livres. C'est un sport passionnant a précisé Me Bellavance. Pour piloter un avion, il faut être en bonne santé et pouvoir répondre à de nombreuses normes, a ajouté le conférencier. Ses camarades lui ont posé beaucoup de questions sur ce qui pouvait coûter un tel cours de pilote et lui ont même demandé pourquoi il ne "volait" pas le samedi...

Le rôle de la ville de Victoriaville a été homologué à plus de \$2,500,000 de valeurs imposables... Le comité de révision des plaintes au rôle n'a étudié qu'une seule plainte qui a été rejetée pour vice de forme... Les membres de cette commission sont Pierre Denaud, président; Roland Paris et Clément Pénin, commissaires, ainsi que Georges Boisvert, greffier-secrétaire...

Tous les chefs de départements de la ville assistaient à l'assemblée du conseil d'hier soir... Les édiles ont demandé leur présence afin de fournir plus rapidement les réponses aux questions venant de la salle dans différents domaines...

On a tenu, hier soir, les séances du conseil du 4 et du 18 janvier simultanément... La rencontre devant se tenir le 4 janvier avait été remise faute de quorum...

Raymond Lamontagne fera la démolition de la bâtisse située au 170 est Notre-Dame pour \$850. La bâtisse du 15 Perreault sera démolie par M. Germain Gadbois pour \$675...

Le règlement 312 au montant de \$195,000 concernant l'aménagement de plusieurs parcs de la ville a été adopté hier soir par le conseil... Les contribuables seront invités à ratifier cette dépense lors d'une assemblée publique tenue le 27 janvier à 7 heures...

Le conseil a renouvelé l'avis d'homologation de plusieurs terrains qui seront nécessaires pour effectuer la prolongation de la rue St-Paul jusqu'à la rue St-François...

Le lot situé où était anciennement la boulangerie Roland Labbé sera acheté pour \$16,500 à M. Paul-Emile Ritcher, pour la rénovation urbaine... De plus, on achètera un terrain à \$7,500 à Thérèse Poliquin pour la rénovation urbaine...

Le tarif de location d'un comptoir pour la vente de la viande au marché public le jeudi soir sera de \$2 à l'avenir comme pour le vendredi... De plus, les heures d'ouvertures seront celles prescrites par le bill 24...

Un entente est intervenue concernant le renouvellement du bail de location de la compagnie Utex à son local de la rue Perreault...

Jean-Marc Laine a été engagé comme aide-estimateur pour la préparation du rôle de la ville... Il s'agit d'un contrat de 12 mois...

Le bill 108 présenté par Victoriaville a été accepté par le gouvernement provincial... C'est donc dire que des pensions mensuelles de \$95 et de \$75 seront versées à même le fonds d'administration de la ville à Mmes veuves Alexandre Boucher, ex-chef de police, et Odilon Hamel, ex-employé de la ville...

La Commission municipale de Québec a autorisé la ville à contracter des emprunts temporaires de \$170,000 et \$100,000.

La ville versera \$1,475 à M. Léo Lajeunesse qui a exécuté le contrat de démolition du bâtiment situé au 11 rue Perreault... Mme Gilberte Rousseau a avisé la ville de son intention de transférer son permis de commerce à M. Richard Beauchêne...

La première des huit épreuves de ski du Mont St-Michel
VICTORIAVILLE, (ML) — La première des 8 épreuves comptant pour la "coupe Mont St-Michel", emblème du championnat de ski de ce centre d'Arthabaska, a été disputée récemment.

Il s'agissait d'une épreuve de slalom géant. On sait que ce championnat comprendra une série de compétitions. Slalom géant, descente, slalom, etc. seront disputés à tous les samedis sur les pentes du Mont St-Michel.

Résultats
Dans la catégorie féminine

19 ans et plus, Jeanne d'Arc Girard a obtenu le meilleur temps et se mérite ainsi 25 points. Elle est suivie au classement, dans cette catégorie, par Mme Lucille Boutin qui a cumulé 20 points.

Dans la classe féminine 12 à 18 ans, Josée Charest a obtenu le meilleur temps et 25 points. Elle est suivie au classement par Marcelle Lareault, 20 points; Christine Auger, 15 points; Elisabeth Roux, 11 points et Anne Gaudet 8 points.

Hommes
Dans la catégorie masculine

26 ans et plus, Marcel Rheaault s'est mérité la première place et 20 points. Il est suivi de Bertrand Poudrier, 20 points, et de Bruno Tardif 15 points.

Classé masculin 17 à 25 ans: dans l'ordre, Guy Couture 25 points; Paul Auger 20 points; Raymond Dubois 15 points; Ronald Robichaud 11 points et Claude Caron 8.

Finalement dans la classe de 12 à 16 ans, Pierre Huard a obtenu 25 points; Gilles Gosselin 20 points; Louis Fournier 15; Jean-Luc Poirier 11 et Denis Beauchamp 8 points.

Lors de l'exercice financier couvrant la période du 1 août 1969 au 31 juillet 1970 le taux de la taxe foncière était de \$0.95 du \$100 d'évaluation. Au mini-budget couvrant la période du 1er août au 31 décembre 1970, le taux était de \$0.50 du cent d'évaluation. Cela représentait donc un taux annuel

de \$1.20 du \$100 d'évaluation. Suivant ces données, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a annoncé une "baisse de la taxe foncière de \$1.20 à \$1.10". Pour d'autres qui ont plus de difficultés à manier les chiffres, le taux de la taxe passe de \$0.95 à \$1.10 et entre temps il y a eu un mini-bud-

get de 5 mois par lequel on a chargé une taxe foncière à \$0.50 du \$100 d'évaluation.

Taxes de locataires
Dans le cas des locataires, la taxe demeure inchangée. C'est-à-dire au maximum de 8 pour cent du loyer annuel payé. La ville de Victoriaville doit retirer des revenus de \$179,500 de cette taxe de locataires.

Taxe de service
L'addition qui a été faite au fardeau fiscal des contribuables de la ville est une taxe chargée à raison de \$0.40 du pied linéaire de façade de la propriété. Ainsi dans le cas d'un contribuable qui possède une maison avec un terrain de 60 pieds de façade, on lui chargera une taxe spéciale de Service de \$24.

Dans le cas d'une propriété sise sur un coin de rues, on

chargera pour le total des pieds de façades, sur les deux rues, moins 75 pieds. Dans le cas où la soustraction du 75 pieds de "boni" fixerait la longueur de terrain imposable en deça de la longueur de la plus longue façade, on utilisera cette longueur pour taxer.

C'est-à-dire: Si un contribuable possède une propriété sur un coin de rue et que les dimensions de son terrain sur les rues sont de 75 pieds par 65 on chargera la taxe pour une distance de 75 pieds. Si le terrain a 100 par 100 pieds on chargera sur 125 pieds.

Dans le cas des commerces qui ont une façade sur la rue et dont l'arrière donne sur une place de stationnement la nouvelle taxe sera chargée pour le total des deux longueurs ainsi desservies.

Ste-Victoire demande à Québec l'érection d'un trottoir le long de la rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE, (JR) — La municipalité de Ste-Victoire a l'intention de demander au ministre de la Voirie de procéder à la construction d'un trottoir pour la sécurité des étudiants en bordure de la rue Notre-Dame est à partir du CECEP de Victoriaville jusqu'à l'école du meuble. C'est ce qui ressort de la dernière réunion du conseil de ville sous la présidence du maire, M. J. Arsène Tourigny.

De plus, le conseil de ville a étudié un projet d'asphaltage sur trois milles de long dans la municipalité et a demandé

au ministère de la Voirie de se charger à titre gratuit de l'exécution des travaux de forme. Le conseil a prévu une dépense spéciale au budget pour ces travaux.

La municipalité a reçu une lettre de la Commission scolaire de Victoriaville lui demandant de faire diligence afin que l'enlèvement de la neige se fasse le plus rapidement possible. Au chapitre des comptes, on remarque la somme de 1,984 au service des incendies de Victoriaville pour l'incendie de M. Gamon.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE, (ML) — La nouvelle taxe de service de \$0.40 sous du pied linéaire pourra être chargée aux édifices non-imposables tels écoles, etc... Pour la charger, on utilisera le montant de l'évaluation des terrains de ces institutions et on établira un rôle de perception à raison de \$1 du \$100 d'évaluation...

Le rôle de la ville de Victoriaville a été homologué à plus de \$2,500,000 de valeurs imposables... Le comité de révision des plaintes au rôle n'a étudié qu'une seule plainte qui a été rejetée pour vice de forme... Les membres de cette commission sont Pierre Denaud, président; Roland Paris et Clément Pénin, commissaires, ainsi que Georges Boisvert, greffier-secrétaire...

Tous les chefs de départements de la ville assistaient à l'assemblée du conseil d'hier soir... Les édiles ont demandé leur présence afin de fournir plus rapidement les réponses aux questions venant de la salle dans différents domaines...

On a tenu, hier soir, les séances du conseil du 4 et du 18 janvier simultanément... La rencontre devant se tenir le 4 janvier avait été remise faute de quorum...

Raymond Lamontagne fera la démolition de la bâtisse située au 170 est Notre-Dame pour \$850. La bâtisse du 15 Perreault sera démolie par M. Germain Gadbois pour \$675...

Le règlement 312 au montant de \$195,000 concernant l'aménagement de plusieurs parcs de la ville a été adopté hier soir par le conseil... Les contribuables seront invités à ratifier cette dépense lors d'une assemblée publique tenue le 27 janvier à 7 heures...

Le conseil a renouvelé l'avis d'homologation de plusieurs terrains qui seront nécessaires pour effectuer la prolongation de la rue St-Paul jusqu'à la rue St-François...

Le lot situé où était anciennement la boulangerie Roland Labbé sera acheté pour \$16,500 à M. Paul-Emile Ritcher, pour la rénovation urbaine... De plus, on achètera un terrain à \$7,500 à Thérèse Poliquin pour la rénovation urbaine...

Le tarif de location d'un comptoir pour la vente de la viande au marché public le jeudi soir sera de \$2 à l'avenir comme pour le vendredi... De plus, les heures d'ouvertures seront celles prescrites par le bill 24...

Un entente est intervenue concernant le renouvellement du bail de location de la compagnie Utex à son local de la rue Perreault...

Jean-Marc Laine a été engagé comme aide-estimateur pour la préparation du rôle de la ville... Il s'agit d'un contrat de 12 mois...

Le bill 108 présenté par Victoriaville a été accepté par le gouvernement provincial... C'est donc dire que des pensions mensuelles de \$95 et de \$75 seront versées à même le fonds d'administration de la ville à Mmes veuves Alexandre Boucher, ex-chef de police, et Odilon Hamel, ex-employé de la ville...

La Commission municipale de Québec a autorisé la ville à contracter des emprunts temporaires de \$170,000 et \$100,000.

La ville versera \$1,475 à M. Léo Lajeunesse qui a exécuté le contrat de démolition du bâtiment situé au 11 rue Perreault... Mme Gilberte Rousseau a avisé la ville de son intention de transférer son permis de commerce à M. Richard Beauchêne...

Me Gilles Massé



Me Gilles Massé

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104
2105, Boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE

Gailuron LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
C'est bon. C'est de la boulangerie
GUERIN & FRERE LEE
665, boul. Mercure — Drummondville

DRUMMONDVILLE — Il ne s'en est fallu que de deux quilles pour que Estelle Coulombe, l'épouse de Jean le "Gailuron" ne décroche cette semaine les honneurs du plus haut triple féminin, dans la ligue mixte des Voyageurs de commerce, honneur décroché par Françoise Rajotte... Estelle Coulombe voulait ainsi faire oublier à ses coéquipières la "magnifique" partie de 98 réussie la semaine dernière, alors qu'elle possédait une moyenne de 133.

Dans la même ligue, les Indiens de Jean Coulombe ont subi une défaite de 6 à 1 aux mains des Expos de Claude Beau-

A brûle pourpoint

lieu même si chaque membre de l'équipe des Indiens a tenté de reprendre des forces dans les calories d'un gros suçon tout au cours de la joute...

C'est dans une atmosphère de cordialité, et d'amitié, le tout épicé de beaucoup d'entrain que les employés de l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, ont participé en fin de semaine à leur soirée bavaroise tenue au club social La Brunnante... Un invité a d'ailleurs fait remarquer que même si l'hôpital Sainte-Croix n'est pas un hôpital neuf, il se classe parmi les premiers de la province pour... la beauté des membres féminins de son personnel.

L'Unité sanitaire du comté de Drummond tiendra cette semaine 3 cliniques de puériculture et d'immunisation contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la polio, la varicelle et la rougeole (pour les enfants de 1 à 10 ans).

Ces cliniques seront tenues cet après-midi à 1h30 p.m. au bureau de l'Unité sanitaire, 345 rue Marchand, jeudi avant-midi à 10 heures au restaurant "Bon Gout" de St-Charles et vendredi après-midi à 2 heures, à l'école Notre-Dame de l'Assomption de St-Simon.

Contrairement à ce qui a été annoncé il y a quelques jours, le confencier-invit, M. Robert Houle, curé de la paroisse St-Philippe, ne pourra être présent au souper hebdomadaire des membres du club Rotary, ce soir. Cependant, les membres de ce club de service qui ont fort apprécié le confencier surprise de la semaine dernière, M. Georges Boulay, ne seront pas déçus, puisque l'ex-président M. Alonzo Malouin entretiendra ses collègues d'un sujet d'actualité.

A l'issue de la dernière réunion des membres du club Rotary, M. Georges Boulay a suggéré que la direction de ce club de service tienne une réunion dans la grande salle de sa compagnie à une date qu'il conviendrait, afin de permettre à ceux qui le désiraient, de visiter l'usine Chemcell et ainsi de voir à l'oeuvre certaines pièces de machinerie servant à la fabrication du matériel. Cette suggestion sera soumise aux Rotariens lors du souper de ce soir qui comme à l'habitude aura lieu à 18h30.

M. Louis-Philippe Plante nous est revenu du sud en fin de semaine dernière, et voilà qu'un autre Rotarien s'apprête à nous quitter. Il s'agit de M. Camille McKenzie.

C'est toute une ovation que les sportifs drummondvillois ont réservé à Maurice "Rocket" Richard lors de la joute Rangers-Remparts. M. Hockey a été applaudi pendant plusieurs minutes et plusieurs de ses amateurs se sont même levés pour lui rendre hommage.

Pierre Plante, Pierre Francoeur, Michel Plante et Marcel Lapierre qui ont jusqu'à présent réussi un tour du chapeau cette saison dans l'uniforme blanc et bleu des Rangers, se sont

Décès de Mlle Marguerite Bérard et de M. Albert Houle (p. 19)

vu remettre des sacs de voyage entre la première et deuxième période. La remise a été faite par MM. Sylvio Tremblay, Maurice Raymond, Maurice Richard et Laurent Fontaine.

La direction du club Aramis Inc. conseil No 1 de Drummondville désire aviser tous les membres, que la carte de membre 1970 sera émise le 31 janvier 1971 et sera nulle après cette date. Il est également à noter, que l'assurance des membres non en règle sera annulée à compter du 1er février 1971, et ceux-ci devront remplir une autre demande et seront sujet à un examen médical.

C'est dimanche, le 24 janvier, à 19h30, que sera présentée sur la surface glacée du Centre civique la joute de hockey des artistes de la radio et de la télévision de Montréal contre les "Old Timers" de Drummondville. On sait que la principale raison de la présentation de cette soirée est de venir en aide aux Roxy de Drummondville de la défunte ligue provinciale de baseball.

Un tournoi de quilles "Labatt" se déroule depuis lundi soir dernier à la salle des Chevaliers de Colomb. Real Sawyer organisateur de ce tournoi a fait savoir qu'environ 70 quilleurs sont attendus. Les intéressés n'ont qu'à contacter l'organisateur à la salle des Chevaliers de Colomb. Ce tournoi, qui est le premier du genre à être organisé par le conseil 2174, se terminera samedi soir.

La ville de Drummondville, considérée comme étant la capitale du sport au Québec, compte plusieurs rejets qui se sont distingués dans plusieurs domaines comme Yvan Cournoyer des Canadiens de Montréal, Marcel Dionne du St. Catharines. On forme actuellement dans les ligues mineures des jeunes qui prendront la relève. Ainsi, le jeune Bobby McKenzie qui a évolué une joute avec le Dubois et Nadau (Pee-Wee) a fait dire aux experts présents qu'il avait un avenir certain dans ce sport.

Le nouveau gérant de L'Eden du motel 400, "Bouquet" Busière a rebaptisé cette boîte de nuit "Le Paradis Terrestre". Notons qu'on y effectue présentement un changement de décor pour transformer la boîte en discothèque digne de ce nom.

Les Libéraux de Drummondville ont été fort occupés avec deux congrès consécutifs en fin de semaine. La responsabilité du service d'accueil, composé de plusieurs forts jolies hôtesses, a été confiée à Mlle Jocelyne Proulx qui s'est très bien tirée d'affaire.

M. André Lamy, animateur sportif au CEGEP de Drummondville, a subitement vu s'augmenter sa famille d'un membre il y a quelques jours. En effet, Mme Lamy a donné le jour à une fillette de sept livres et neuf onces qui s'appelle Marie-Lou.

La revue musicale "Demain matin Montréal m'attend" qui a été présentée au centre culturel local a remporté un vif succès si l'on en juge par le nombre de personnes qui ont assisté aux quatre représentations. Les organisateurs du spectacle étaient Michel Chapdelaine et Michel Fréchette.

Joute nulle chez les bons sportifs

WICKHAM, (JM) — Le Skiroule et la formation du Houle et Fils ont fait joute nulle de 5 à 5 cette semaine dans la ligue des bons sportifs de Wickham.

UN NOUVEAU JOURNAL A DRUMMONDVILLE
"LE CITOYEN"
RECHERCHE DES CAMELOTS
POUR DISTRIBUER LE JOURNAL
S'ADRESSER A: CARMEN SMITH
590, FERRAND, APP. "A"
TEL.: 472-3513.

Dubé, Sylvain, Rajotte, Hamel et Sarazin ont été les compteurs du Houle et Fils tandis que Hamel avec deux buts, Laplante, Fillion et Caux avec chacun un étaient les auteurs des filets du Skiroule. Outre leur filet, Caux et Fillion ont récolté deux mentions d'assistance.

Un total de dix pénalités ont été décernées au cours de ce match, dont six aux joueurs du Houle et Fils.

Le conseil régional libéral se penche sur la question

Recommandation pour créer un système pour la diversification de la motoneige

DRUMMONDVILLE (RG) — Le conseil régional de la rive-sud du parti libéral du Canada, section Québec, recommande la création d'un système de technique et de recherches pour la diversification de l'industrie de la motoneige.

C'est du moins ce qui ressort des résolutions adoptées par les délégués de huit comités de la rive-sud et du centre du Québec à l'atelier des affaires économiques du congrès qui s'est tenu dernièrement à Drummondville.

Autres résolutions

En outre, on a résolu de de-

mander que le gouvernement fédéral oriente ses recherches dans le but de développer les industries connexes aux grandes industries existantes comme le textile, le meuble, le papier et l'amiante. Il s'agirait dans ce sens, de développer l'industrie secondaire, c'est-à-dire de transformation des matières premières extraites de notre sol comme c'est le cas de l'amiante à Asbestos et à Thetford Mines.

On a même émis la crainte que certaines de ces industries ne soient obligées de fermer leurs portes faute de débou-

chés. Il serait donc profitable, selon les délégués, qu'on développe ces industries connexes dans ou près des régions où sont situées les grandes industries d'extraction ou de traitement.

Le problème du chômage a fait l'objet de nombreuses dis-

cussions et commentaires de la part des invités au cours du congrès libéral, le premier du genre à être tenu en ce qui concerne la région de la Rive-Sud. Entre autre, on a suggéré au gouvernement fédéral que les cours actuellement donnés aux chômeurs soient faits dans

un esprit plus pratique. On a spécifié qu'il fallait orienter ces cours vers des débouchés spécialisés qui existeront encore lorsqu'ils auront terminé les cours afin de ne pas en faire des chômeurs instruits...

Dans cette même veine, une autre suggestion à l'adresse du

gouvernement du Canada a été mise de l'avant à l'effet que les hommes d'affaires reçoivent plus d'informations gouvernementales et de façon plus pratique en ce qui concerne les développements et les renseignements généraux sur l'assurance-chômage et autres...

Préparation du congrès des J. c.

DRUMMONDVILLE (RG) — Le conseil exécutif de la région-

nale des Jeunes chambres, Bois-Francs-St-François, tiendra une assemblée des ce soir à Drummondville dans le but de préparer le congrès régional du mois d'avril.

Souper mensuel

Par ailleurs, c'est mercredi soir qu'aura lieu le souper mensuel de la Jeune chambre de Drummondville sous la présidence de Mme Colette Arsenault. Il semble que ce soit un souper des plus importants puisqu'il sera suivi d'une assemblée générale durant laquelle on discutera des propos et de la verte critique du mouvement par un étudiant drummondvillois dans le journal même de la JC, Le Miroir.

On y annoncera également les récentes nominations survenues à la Jeune chambre locale. En effet, Mlle France Prince est devenue vice-présidente et c'est Yvon Robillard qui a pris, à sa place, la direction de la commission d'art oratoire. Deux autres directeurs ont éga-

lement été nommés. Il s'agit de Jacques Chamberland au comité des soupers et Normand Villeneuve au comité de recrutement.

Activités

En outre, les activités du comité d'art oratoire recommenceront lundi le 25 janvier alors que le professeur sera le compétent Jocelyn Fournier. Du côté des cours de conduite préventive, on apprend qu'ils seront intégrés dans un cours de connaissances générales de l'automobile avec un cours de soins mécaniques préventifs. Les intéressés peuvent communiquer avec le responsable de ces cours, M. Paul-Emile Lafontaine. Ces cours reprendront dès qu'il y aura suffisamment de personnes intéressées pour former une classe. On sait que ces cours sont sanctionnés par le Conseil canadien de sécurité routière.

Etudes sur un projet de convention relativement à la protection-incendie

DRUMMONDVILLE (RG) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud étudie présentement un projet de convention avec la cité de Drummondville en ce qui a trait à la protection-incendie.

On se souviendra qu'en septembre 1970, la cité de Drummondville faisait part à la municipalité voisine des taux pour la fourniture des services de protection-incendie. A la suite de l'acceptation de ces taux par Drummondville, Sud et d'autres municipalités environnantes, certaines de ces dernières ont demandé d'attendre que des personnes nommées, habituellement le chef de police ou le maire, autorisent le service d'incendie de Drummondville à se rendre sur les lieux d'un incendie.

Situation difficile

La cité de Drummondville croit que cette procédure place dans une situation difficile puisque nécessairement il en résulte des délais considérables et que les pompiers arrivent souvent sur les lieux d'un incendie qui fait rage dans une des municipalités environnantes, avec trop de retard pour être véritablement efficaces.

C'est en partie la raison que motive la ville à faire parvenir aux intéressés un projet de convention. On a ajouté que le service de protection-incendie aura alors plus d'efficacité en établissant une politique uniforme pour toutes ces dernières.

Actuellement, lorsque survient un incendie très grave et que les sapeurs de Drummondville - Sud ont besoin de l'aide de leurs confrères drummondvillois, c'est le chef de police et d'incendie ou son remplaçant qui fait appel au service de Drummondville. Les taux fixés pour ce service est une somme de \$200 pour chaque heure de service calculée à compter du départ des appareils de leur garage jusqu'au temps de leur retour de même que le coût exact à la Cité de Drummondville suivant la convention collective existante du salaire des pompiers.

Dans ce projet d'entente, la cité de Drummondville protège ses citoyens en spécifiant que l'on pourra toujours refuser le service ou rappeler ses appareils en service en dehors des limites de la ville en cas d'incendie simultané c'est-à-dire sur le territoire de Drummondville ou ailleurs.

Elections aux Loisirs de Dixville

DIXVILLE (RR) — Des élections ont été tenues récemment au sein des Loisirs de Dixville Inc., afin de compléter les cadres du bureau de direction pour une autre année d'activités.

M. Jean-Louis Loubier a été élu au poste de président; il remplace M. Wilfrid Lépreux démissionnaire. Le premier vice-président est M. Daniel Bolduc, et le 2e vice-président, M. Gilles Paquette; M. Réal Deslauriers a été élu au poste de directeur.

2 amendements à la charte seront discutés lors du souper de l'APVC

DRUMMOND (AR) — L'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville tiendra sa prochaine réunion mensuelle jeudi soir, le 21 janvier, à 6h30 p.m. au Motel Albatros de Drummondville.

A cette occasion le président Clément Gélinas continuera à mettre en application la nouvelle initiative de l'association qu'il dirige, soit la Formation-Eclair des membres.

Cette initiative dont la responsabilité a été confiée à un ancien président, M. Bruno Boissonneault, permettra encore cette semaine à trois membres de l'association de faire l'expérience d'adresser la parole en public. Les trois membres qui seront jeudi les confenciers, sont MM. Fernand Tremblay, représentant Sanfax, R. Smith, de Christie Brown, et J. Désert, distributeur Gresco. Le cérémoniaire pour cette réunion et le souper sera M. René Goupil.

Au cours du même souper il sera également question de deux amendements à la constitution de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville, alors que les membres auront à se prononcer sur la possibilité d'adoption d'une nouvelle clause permettant au conseil d'administration de nommer lui-même un remplaçant à un directeur devant quitter le conseil pour une raison ou pour une autre.

Les membres auront également à se prononcer sur un autre changement éventuel à la constitution. Il s'agirait cette fois d'une clause visant à nommer les anciens présidents membres honoraires de l'association pour une période de 3 ans, au lieu de les nommer membres à vie comme le veut la constitution actuelle.

Les membres sont donc priés d'être tous présents à cette réunion afin de pouvoir émettre leur opinion sur ces changements envisagés, et d'apporter les concours de leurs idées à leur association.

Autres activités

L'Association des voyageurs de commerce de Drummondville, qui célèbre cette année le 10e anniversaire de sa fon-

date, tiendra d'autres activités au cours des prochains mois, dont entre autre la fête de l'ancien président qui aura lieu samedi le 23 janvier, au Manoir Drummond. A l'occasion de cette fête où M. Bernard Boivin, président ex-officio et son épouse seront les invités d'honneur, un cocktail sera servi à tous les membres et leurs épouses, à 8 heures tandis que la soirée

se poursuivra par la suite par une danse aux accents d'un orchestre réputé.

L'association se prépare également à tenir en marge des fêtes de son 10e anniversaire, d'autres manifestations dont entre autre le souper des anciens le 27 février ainsi que le bal, qui sera le clou des activités du 10e anniversaire et qui se tiendra au Motel Le Dauphin, le 27 mars.

D'après le président du syndicat au CEGEP

La signature d'une convention en relation avec la régionalisation

DRUMMONDVILLE (RG) — Le président du Syndicat des professeurs de Drummondville maintient que la signature d'une convention de travail a une relation étroite avec la régionalisation.

C'est du moins ce que mentionne ce président, M. Guy Bellefeuille, dans un communiqué remis à la presse en réponse au directeur général du CEGEP de St-Hyacinthe, M. H.-P. Girouard, et paru dans La Tribune il y a quelques jours. Il maintient cette position parce que dans la négociation d'un contrat collectif de travail, on peut, selon lui, obtenir une autonomie favorable à Drummondville.

Régionalisation

On sait par ailleurs que ce projet pilote du gouvernement provincial qui vise à faire un CEGEP régional de trois campus, soit Drummondville, Tracy (Sorel) et St-Hyacinthe, a fait coulé beaucoup d'encre depuis quelques mois. En ce qui a trait, justement, à l'acceptation de cette régionalisation, le syndicat affirme qu'avant de pouvoir signer une convention collective de travail avec le CEGEP de St-Hyacinthe, on devait accepter le principe même et tenter de voir ce que serait cette régionalisation.

"Nous n'étions pas intéressés, de dire M. Bellefeuille, à embarrasser dans une galère qui s'en allait complètement vers l'inconnu". En outre, en refusant systématiquement les réponses de M. Girouard aux déclarations du syndicat, M. Bellefeuille déclare qu'en ce qui concerne l'assimilation que St-Hyacinthe voudrait pratiquer à l'endroit de Drummondville et Tracy, on avait proposé un projet global de convention collective qui se complétait d'un protocole de transfert pour les professeurs.

Il ajoute que le comité patronal de négociation a refusé ce projet et a dit qu'il allait faire des contrepropositions. Le président du syndicat précise qu'une seule contreproposition a été faite et portait sur l'application de la norme de un professeur pour 15 étudiants, alors que St-Hyacinthe voulait appliquer cette norme régionale. Il ajoute de plus que les autres problèmes importants, et en particulier les comités consultatifs, étaient "oubliés". "Comment ne pas voir là un désir d'assimilation, d'ajouter M. Bellefeuille".

Il mentionne également que le syndicat n'était pas le seul à

penser que St-Hyacinthe voulait assimiler les deux autres campus puisqu'une proposition du conseil d'administration du collège de Drummondville en date du 6 décembre affirmait exactement la même chose.

Négociations

Par ailleurs, M. Bellefeuille mentionne que M. Girouard accuse le syndicat de ne pas se présenter aux négociations. "Les négociations, de dire le président du syndicat, se font entre deux parties, mais avant de convoquer une rencontre, il doit y avoir une entente entre les deux parties sur le lieu et la date; chose que M. Girouard ne semblait pas savoir avant qu'on ne le lui rappelle".

Il précise même qu'une séance à laquelle M. Girouard fait allusion n'a d'ailleurs pas eu lieu le 26 novembre. Elle a été reportée au 30 novembre à la demande de St-Hyacinthe et le comité de négociation de Drummondville était présent à cette réunion.

En ce qui a trait à la représentation des professeurs au conseil d'administration du CEGEP régional de St-Hyacinthe et au fait qu'on accuse les professeurs de refuser cette représentation, le président du syndicat mentionne que l'on avait pas assisté à une telle réunion parce qu'on était pas assuré qu'un des professeurs de Drummondville soit nommé parce que ces professeurs devaient être en grande minorité et que de plus, ils n'avaient pas signé de formule de transfert et ne considéraient pas St-Hyacinthe comme leur employeur "nous n'avions donc pas, de dire M. Bellefeuille, à nous mêler des affaires du CEGEP de St-Hyacinthe".

Il a ajouté que ce CEGEP et son conseil d'administration n'avaient adopté de résolution les engageant. Il avoue que le CEGEP de St-Hyacinthe paie les professeurs de Drummondville mais il ne s'agirait là que d'une façon d'opérer.

Les payes

A ce sujet, le professeur ajoute que "le gouvernement a des devoirs vis-à-vis la population étudiante de Drummondville et il doit les remplir". Selon lui, payer des professeurs comme dans les autres régions du Québec en est une. "Qu'il le fasse faire par St-Hyacinthe ou ailleurs importe peu", de dire M. Bellefeuille en terminant.

Six bureaux saccagés par des voleurs... qui repartent bredouille

DRUMMONDVILLE (RG) — Des voleurs ont saccagé quel-ques bureaux dans un édifice de Drummondville à la recherche d'argent mais ils s'en sont tirés les mains vides.

Des dommages matériels évalués à plusieurs centaines de dollars ont été occasionnés aux bureaux de l'édifice Rego situé au 193 rue Lindsay, à Drummondville, après le "passage" de bandits en quête d'argent liquide qu'ils n'ont d'ailleurs pas trouvé. Selon le rapport de la police, les individus auraient pénétré par effraction dans l'édifice appartenant aux entreprises Grégoire en forçant une porte de secours située au deuxième étage.

C'est d'ailleurs par cette même voie que des voleurs, qu'on soupçonne être les mêmes, ont pénétré il y a quelques mois dans ce même édifice. A cette occasion, ils avaient eu plus de chance puisqu'une somme d'environ \$1,000 avait été dérobée dans les bureaux visités.

6 bureaux

Le premier bureau qui a reçu la "visite" des voleurs a été celui de Me Marc-André Joyal. De lourds dégâts maté-

riels ont été causés dans ce bureau où des filières ont été vidées de leur contenu après avoir été ouvertes de la manière forte. Le bureau du constable de cet établissement a particulièrement été mis sans dessus-dessous puisque c'est à cet endroit que le plus gros montant avait été découvert il y a quelques mois. Aucune somme d'argent ne s'y trouvait cette fois.

Les individus ont poursuivi leur pèlerinage en forçant les portes des bureaux du comptable Grégoire, du dentiste Rajotte, du courtier en immobilier Bernard Messier et du bureau des ambassadeurs, service d'emplois partiels de Mme Colette Arsenault et finalement chez Me Paul Chassé. Fait curieux, les bandits ne sont pas descendus au premier étage soit à l'endroit où se trouvent les locaux de J. N. Donais, salon funéraire.

Autres vols

Par ailleurs, d'autres vols par effraction ont été signalés en fin de semaine, soit un vol de \$5 en argent du club de la Celanese, rue St-Damien. A cet endroit, les voleurs sont entrés en brisant la vitre d'une fenêtre.

Un vol d'environ \$20 a de plus été signalé dans une petite caisse servant à payer les servants de messe à l'église St-

Pierre et Paul. La petite caisse se trouvait sur une étagère d'une armoire de la sacristie de l'église.

La sûreté municipale de la police de Drummondville enquête présentement dans ces affaires de vols.



VANDALISME — Plusieurs bureaux sis au deuxième étage du Salon funéraire Daunis, sur la rue Lindsay, ont reçu au cours de la fin de semaine, la visite de voleurs qui ont fouillé un peu partout à la recherche d'argent. Sur cette photo M. Jean-Noël Laplante, du bureau de Me Paul Chassé, est affairé à reclassifier des documents jetés éparés sur le plancher. (Photo La Tribune, Drummondville)

GRÂCE A LA COLLABORATION
D'UN GROUPE DE
MARCHANDS DES CANTONS DE L'EST
AVEC

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN DE
LA RIVE SUD

Ces heureuses personnes descendront au
populaire hôtel MONTCLAIR de STE-A-
DELE-EN-HAUT, au coeur des Laurenti-
des.

(Sortie 28 de l'Autoroute des Laurentides;
tournez à droite au 2e feu de circulation)

MONTCLAIR

L'OFFRE
COMPREND

L'hébergement pour 2 per-
sonnes, du vendredi, à 1h.
p.m., jusqu'au dimanche,
à 1h.00 p.m., soupers, dé-
jeuners et diners sont in-
clus.

- Cuisine délectable
- Ambiance sympathique
- Bar-salon très vivant
- Danse avec orchestre
- Biergarten "Le Bavarois" — on vedette toutes les fins de semaines, le groupe "Les Bavarois" de l'Expo '67, Montréal, (10 musiciens et une ambiance de fête incomparable). Capacité de 500 personnes.



- Pentes de ski, à 500 pieds de l'hôtel
- Pistes de motoneige (75 milles de longueur)
- Vue splendide des pentes, de la salle à manger, du Bar-Salon ainsi que de la Terrasse.

24 PERSONNES SE MÉRITERONT GRATUITEMENT UNE MAGNIFIQUE FIN DE SEMAINE DANS LES LAURENTIDES

DE PLUS

A la fin de la promotion, ces heureuses person-
nes gagnantes participeront au tirage d'un

VOYAGE POUR DEUX

via CP AIR, qui les conduira à

**MADRID, LISBONNE
OU AMSTERDAM**

avec allocation de \$200
pour les petites dépenses.

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER :

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-contre, le rem-
plir, y attacher une preuve d'achat chez un des mar-
chands dont l'annonce paraît dans cette page, et faire
parvenir le tout à La Tribune. Venez le déposer vous-
même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall
d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

LA TRIBUNE

Service de la Publicité,
221, rue Dufferin,
Sherbrooke, Qué.

LE TIRAGE AURA LIEU LE JEUDI DE LA SEMAINE SUI-
VANTE et les noms des gagnants seront publiés dans La
Tribune du samedi.
DUREE DE LA PROMOTION : du 11 janvier au 15 février
— 4 TIRAGES — 12 GAGNANTS — 24 BENEFICIAIRES



COUPON DE PARTICIPATION

Au concours "Une fin de semaine à l'Hôtel Montclair"
à Ste-Adele-en-Haut.

NOM

ADRESSE

VILLE TEL

C'est le rendez-vous de la jeunesse... et de ceux qui l'aiment.

Notre service est la base
de notre commerce !

COATICOOK SPORTS

Spécialité : Moteur 2 et 4 temps
Scies mécaniques — Hors-bord
Stihl Pioneer

Dépositaire

NO JET

CHEMIN DIXVILLE, COATICOOK, Qué.
849-2910

**M. ROBERT
AUTOMOBILES INC.**

AMBASSADOR — REBEL — JAVELIN
AMX — HORNET — GREMLIN

ROUTE 22-50 COATICOOK, Qué.

849-4344

"GRAND SPECIAL"

pour les mois de JANVIER et FEVRIER seulement,
avec chaque ACHAT d'une VOITURE NEUVE, vous
recevrez gratuitement un APPAREIL R. C. A. Vic-
tor 12" Modèle Portatif ou T. V. en COULEURS
R.C.A. 17" avec chaque achat d'une voiture neu-
ve AMBASSADOR "Brougham".

MME BLANDINE DROLET
TISSUS A LA VERGE
GRANDE VENTE

LAINAGE à MANTEAUX,
TISSUS pour robes, jupes, etc.
à PRIX REDUITS
COTON IMRIME OU BLANC
3 verges pour \$1.00

Grand assortiment de DRAPERIES
79c 98c et plus

107, Child — Tél.: 849-3711
Coaticook



B. C. LEMOINE
Enr.

Vêtements pour Hommes
et Jeunes Gens

SPECIALITE :
Faits sur mesures

Léonard Lemoine, rep.

Tél.: 849-2816
79, Child —
COATICOOK



**Pizzeria
ORFORD**

Nouvelle adresse :
35, rue CHILD
COATICOOK, Qué.

PIZZA POULET FRIT
SPAGHETTI—

Commandes pour emporter
Livraison gratuite

Signalez :
849-4221



Esso

JACQUES & FRÈRES

87, Principale Est—Tél.: 849-2422
COATICOOK, Qué.

MISE AU POINT

REMORQUAGE

PNEUS, BATTERIES

et ACCESSOIRES



ELECTROHOME
...va plus loin que l'excellence

Brunelle Electronique

VENTE et SERVICE

Un degré additionnel
d'excellence

chez BRUNELLE
C'EST LE SERVICE
APRES VENTE
QUI COMPTE

43, CHILD

Tél.: 849-3608.

COATICOOK

**J. A. LEBEL & FILS
LTEE**

MARCHANDS DE MEUBLES

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

GAZ PROPANE

MEMBRES DES MAGASINS "PRESTIGE"

Tél.: 849-2754

155, rue Child
Coaticook, Qué.

Rex Cafe Ltee

Licencié
F. Thibault, prés.

BONNE AMBIANCE — LIVRAISON GRATUITE
SERVICE et COURTOISIE

Membre de l'Association Provinciale
des Restaurateurs du Québec

Tél.: 849-9056—104, Child, Coaticook, Q.

MAGASIN A RAYONS

J. R. Lefebvre Inc.

Bénéficiez de nos NOMBREUX SPECIAUX
avant INVENTAIRE

Tél.: 849-4191 C.P. 160

29 est, rue Principale — COATICOOK

**CAFÉ
CENTRAL**
ENR.

F. Thibault et Jude Arguin,
copropriétaires.

LIVRAISON GRATUITE
SERVICE RAPIDE et IMPECCABLE
849-9076

69, rue Child — COATICOOK, Qué.



SUPER MARCHÉ BACHAND

TEL.: 849-2792 — 41 est, rue Principale

COATICOOK, Qué.

EPICIER SUPREME

SYSTEME DE TV PAR CABLE

TRANSVISION COATICOOK INC.

Marcel Denis, prés.

Dépositaire: ZENITH — HITACHI



TV couleur —
noir/blanc
Stéréos — Radios

VENTE et SERVICE

TEL.: 849-4088

85, Child — COATICOOK

CHAREST ÉLECTRIQUE Ltee.

Entrepreneur-Electricien

- Travaux électriques de tous genres
- Spécialité: Industriel—Commercial
- Chauffage électrique

Agent autorisé MOFFAT

Assortiment complet de MEUBLES

9, rue Wellington — Coaticook



Fin de semaine :

ORCHESTRE
"LES STRATOS"

Venez tous vous amuser
au bon endroit...

HOTEL CHILD Ltee

Tél.: 849-2111

Noce — Banquets — Réceptions
Shower — Etc...

38, rue Child — Coaticook



**MORIN AUTOMOBILES
Inc.**

Arthur Morin, Président

Vendeurs autorisés
DODGE — CHRYSLER — IMPERIAL
CAMIONS DODGE
— Vaste choix d'autos usagées

351, St-Jacques Sud — Tél.: 849-2746
COATICOOK, Qué.—Résidence: 849-2491

Le taux de taxe dévoilé Abolition de la taxe sur la machinerie

THETFORD MINES, (Par Maurice Dumas) — M. Louis-Philippe Boucher, maire de la ville de Thetford Mines, a dévoilé, hier soir, les taux des taxes pour l'année 1971.

Le taux de la taxe foncière sera de \$0.55 du \$100 d'évaluation, cependant que les propriétaires débourseuront \$1.40 du \$100 d'évaluation du terrain pour l'enlèvement de la neige.

En 1970, le taux de l'impôt foncier s'établissait à \$0.85 du \$100 d'évaluation et celui du

déneigement à \$3 d'évaluation du terrain.

Pourquoi cette diminution des taux de taxes? Pour rétablir l'équilibre dans la perception globale des impôts. De \$68 millions de dollars qu'ils étaient en 1970, les biens-fonds imposables du territoire de la ville de l'Amiante sont passés à \$104 millions de dollars en 1971. Les propriétés sont maintenant évaluées à 100 pour cent de leur valeur réelle ou marchande.

Ces nouveaux taux de taxes municipales entreront officiellement en vigueur à la séance du 25 janvier alors que les édiles de Thetford Mines dévoileront leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1971. Ils ont été divulgués, hier soir, pour rassurer certains contribuables inquiets.

THETTFORD MINES, (MD) — C'est officiel! La taxe sur la machinerie disparaîtra à Thetford Mines.

Hier soir, l'échevin Ulric Bourgault a donné avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil municipal, il proposera l'adoption d'un règlement pour abolir la taxe sur la machinerie.

Les édiles de Thetford Mines

ont longuement négocié avec les industries minières et ils auraient trouvé une solution de nature à ne pas faire absorber au gain-petit cette perte de revenus.

Le gouvernement Boucher abolira cette taxe sur la machinerie afin d'être plus en mesure de concurrencer les autres villes dans le dépistage de nouvelles industries et d'inciter les entreprises déjà en place à ne pas déménager leurs installations ailleurs. Thetford Mines était l'une des neuf villes

au Québec à prélever une taxe spéciale sur la machinerie.

Le conseil municipal a réalisé que si cette taxe sur la machinerie lui a procuré des revenus additionnels de l'ordre de \$120,000 en 1970, elle lui a également causé certains préjudices puisque certains industriels ont préféré s'établir en dehors des limites de la municipalité pour se soustraire à cet impôt.

En 1970, la taxe sur la machinerie était au même taux que la taxe foncière, soit \$0.85 du \$100 d'évaluation.

Le conseil municipal a réalisé que si cette taxe sur la machinerie lui a procuré des revenus additionnels de l'ordre de \$120,000 en 1970, elle lui a également causé certains préjudices puisque certains industriels ont préféré s'établir en dehors des limites de la municipalité pour se soustraire à cet impôt.

En 1970, la taxe sur la machinerie était au même taux que la taxe foncière, soit \$0.85 du \$100 d'évaluation.

Le conseil municipal a réalisé que si cette taxe sur la machinerie lui a procuré des revenus additionnels de l'ordre de \$120,000 en 1970, elle lui a également causé certains préjudices puisque certains industriels ont préféré s'établir en dehors des limites de la municipalité pour se soustraire à cet impôt.

En 1970, la taxe sur la machinerie était au même taux que la taxe foncière, soit \$0.85 du \$100 d'évaluation.

Corriveau nommé au Comité permanent de l'agriculture



M. Léopold Corriveau

l'agriculture du gouvernement canadien.

Par cette nomination, M. Corriveau sera appelé prochainement à faire le tour du

Canada puisque le Comité d'agriculture rencontrera les ministres provinciaux et les associations agricoles pour discuter du Bill C-176.

La tournée du comité se fera en deux étapes, soit du 20 au 26 janvier et du 27 au 6 février. La première étape le conduira dans l'Est du Canada, plus précisément à Halifax, Nouvelle-Écosse où il y aura des entretiens avec les ministres de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Comité se rendra ensuite à Québec puis à Toronto pour rencontrer les ministres de l'agriculture du Québec et de l'Ontario.

Du 1er au 6 février, ce sera au tour de l'Ouest canadien de recevoir les représentants fédéraux alors que le comité s'ajournera à Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver, toujours dans le but de rencontrer les ministres de l'agriculture des différentes provinces.

Toutes ces rencontres seront ponctuées de séances publiques où différents groupes présenteront des mémoires.

Garami au deuxième concert symphonique

THETFORD MINES, (CG) — Le deuxième concert symphonique 1970-71 de la Société artistique de Thetford Mines sera présenté le 3 février prochain, au Centre paroissial. À cette occasion, le soliste invité sera Arthur Garami, violoniste, et l'orchestre symphonique de Québec sera sous la direction de Pierre Dervaux.

de la radio et télévision française et est titulaire d'une classe de direction à l'École normale de Paris et au Conservatoire de Montréal.

Arthur Garami

Né en Hongrie, Arthur Garami a remporté le grand prix du concours national de violon Hubay à l'âge de 19 ans et il fut reconnu dès lors comme l'un des plus grands virtuoses de son pays.

Sa renommée s'étendit rapidement à travers toute l'Europe et au cours des années 1947 et 1948, il fut invité à plusieurs reprises en récital sur les ondes de radio de la BBC et en concerts à Paris.

À l'invitation du Conservatoire de musique de Hamilton en Ontario il vint s'établir au Canada en 1949 et y accepta le poste de titulaire et directeur des classes d'instruments.

Pierre Dervaux

En ce qui concerne Pierre Dervaux, on n'a presque plus besoin de le présenter puisqu'il s'est produit dans plusieurs concerts symphoniques présentés à Thetford Mines. Rappelons simplement qu'il dirige des concerts depuis 1946. Il cumule présentement les fonctions de président - chef d'orchestre de l'Association des Concerts-Colonne et de directeur de l'Orchestre symphonique de Québec. Il est membre du Conseil de la musique de l'Office

Réunion conjointe des Femmes chrétiennes et des Chrétiens d'aujourd'hui

THETFORD MINES, (CG) — Le Mouvement des femmes chrétiennes et les Chrétiens d'aujourd'hui ont organisé une réunion conjointe pour mercredi soir prochain, à 7h30 p.m., à la Salle Poulin du Centre Paroissial.

Regulation des naissances

Pour aider à résoudre certaines difficultés en régulation des naissances, le Centre de consultation conjugale de Québec offre les services de plus de 200 couples - moniteurs compétents. Depuis sept ans, au-delà de 27,000 personnes ont profité de ces services. Des renseignements complets sur la méthode symptomatique ainsi que des informations sommaires sur les autres moyens de planification familiale peuvent alors être fournis discrètement et gratuitement. Pour plus de renseignements, on est prié de communiquer à Thetford Mines avec M. et Mme Henri Michaud au téléphone 335-5510.

Souper inter-club des Femmes de carrières

VICTORIAVILLE, (ML) — Le souper inter-club de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville se tiendra ce soir, à compter de 6 h, à l'Hôtel Manoir Victoria.

La présidente de cette association, Mme Louise Lavoie, s'est adjoint les services de la vice-présidente, Mme Simone Harel, dans la préparation de

ce banquet.

Afin d'ajouter un caractère spécial à la rencontre, on a invité un représentant de chacune des autres associations de la région. En lieu et place de la conférence, on retrouvera au programme un exposé de 2 minutes qui sera fait par chacun des invités sur le club qu'il représente.

A Black Lake

Recrutement par le Comité de citoyens

BLACK LAKE, (MD) — Le comité de citoyens de Black Lake a entrepris une vaste campagne de recrutement. Le mouvement espère enrégimenter 300 membres d'ici quelques semaines.

Les cartes de membre sont en vente au prix de \$0.50 l'unité.

Plan directeur
Le comité de citoyens

de Black Lake fut le premier organisme de cette ville à réclamer un plan directeur d'urbanisme. Il semble bien que ces démarches soient sur le point d'aboutir. Hier soir, les édiles de Black Lake rencontraient différents firmes spécialisées en urbanisme.

A Black Lake, l'on parle de plus en plus de rénovation urbaine. Avant tout, il faut que la ville soit dotée d'un plan directeur d'urbanisme. Il s'agit effectivement de l'objectif principal du comité de citoyens de cette ville.

Exécutif

A la présidence du comité de citoyens de Black Lake, on retrouve M. Rodolphe Fortier. M. Guy Ferland cumule les doubles fonctions de secrétaire-trésorier.

Chez les directeurs, on relève les noms suivants: MM. Adalbert Fortier, Camille Lachance, Augustin Binette, Yolande Mathieu, Roger Lafrance, Donat Baril, Origène Bégin et Mme Paul-Emile Mercier.

L'année la plus florissante dans le domaine de la construction à Thetford

THETFORD MINES, (MD) — L'industrie de la construction a atteint un nouveau sommet à Thetford Mines en 1970.

Selon le rapport communiqué par M. Fernand Gagné, inspecteur des bâtiments, le Service d'urbanisme de la cité de Thetford Mines a accordé, en 1970, un grand total de 533 permis

de construction d'une valeur de \$4,659,375.

Statistiques

Il est assez intéressant d'ausculter le rapport annuel du Service d'urbanisme de la cité de Thetford Mines. Le diagnostic parle éloquentement. L'année 1970 fut la plus florissante de toute l'histoire de la ville

de l'Amiante au chapitre de la construction domiciliaire.

L'année 1970 a vu naître à Thetford Mines pas moins de 149 maisons unifamiliales, trois maisons multifamiliales, six commerces, une industrie, dix dépendances ou garages. Plusieurs résidences ou autres bâtiments furent renoués, améliorés ou réparés selon le cas. Le rapport annuel du Service d'urbanisme fait mention de tous ces détails.

Ouvrons ici une parenthèse pour préciser que ce rapport ne comprend pas les chiffres de la première phase du programme de rénovation urbaine de la cité de Thetford Mines.

Enfin, soulignons que 185 nouveaux logements ont été ouverts en 1970 dans les limites de la ville de Thetford Mines.

Les Braves: le point de mire

THETFORD MINES, (AG) — Les Braves de Thetford Mines seront le point de mire de tous les amateurs de hockey du Québec du 16 au 21 février alors qu'ils représenteront notre province dans le domaine du hockey, aux Jeux d'hiver canadiens qui se dérouleront à Saskatoon.

Les 10 provinces du Canada seront représentées dans cette compétition, en plus du Yukon et des territoires du Nord-Ouest. Les 12 équipes seront divisées en deux sections. La section "A" comprendra: l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et le Yukon. Les Braves feront partie de la section "B" qui groupera en outre la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard et les territoires du Nord-Ouest.

Les équipes joueront une fois contre chacune des autres formations de leur section.

Les Braves disputeront leur premier match le 16 février à 9h30 p.m. contre la Saskatchewan. Ils joueront par la suite le lendemain à la même heure contre les Territoires du Nord-Ouest; le 18 à 11 h p.m. contre l'Île du Prince-Édouard. Le 19, à 9h30, ils affronteront la Nouvelle-Écosse tandis que le 20, à 11h30, ils feront face aux représentants de la Colombie-Britannique. Il y a un décalage de deux heures entre la province de Québec et la Saskatchewan. C'est donc dire que lorsque nos porte-couleurs jouent

ront à 9h30 du soir, il sera 11h30 ici.

Semi-finale

Dans les semi-finales, l'équipe championne de la section "A" rencontrera celle qui se classera au 2^e rang dans la section "B" tandis que le club de 2^e place de la section "A" affrontera celui de la 1^{ère} position de la section "B".

Les deux vainqueurs en viendront aux prises par la suite dans la grande finale. Le gagnant de cette finale remportera le championnat du Canada et se verra décerner la médaille d'or. L'équipe perdante, pour sa part, se méritera la médaille d'argent.

Les deux perdants des semi-finales se feront face pour l'obtention de la médaille de bronze.

Il y aura par la suite des joutes de consolation. L'équipe de 3^e place de la section "A" se mesurera à celle qui se classera au même rang dans l'autre section, et ainsi de suite pour les formations de 4^e, 5^e et 6^e places.

Le pilote Marcel Fillion, des Braves envisage cette compétition nationale avec autant d'optimisme que le tournoi provincial de Rimouski et il est convaincu que son équipe reviendra à Thetford avec une médaille. D'ailleurs, d'après les évaluateurs qui parcourent le Canada, les représentants du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique devraient se livrer une belle lutte.

Le jeune Guy Auclair, l'un des leaders de l'équipe, a été

Thetford au 7ième tournoi Midget à Drummondville

THETFORD MINES, (MD) — C'est le 5 février prochain que l'équipe de Thetford Mines disputera son premier match au septième tournoi international Midget de Drummondville. Les représentants de la ville de l'Amiante se mesureront alors à l'équipe de Dollard-des-Ormeaux.

Selon les renseignements obtenus auprès des organisateurs du tournoi Midget de Drummondville, les porte-couleurs de Thetford Mines possèdent d'excellentes chances de disposer du Dollard-des-Ormeaux. Si l'équipe de Thetford Mines l'emporte à sa première confrontation, elle reviendra à la charge le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Le 7 février pour affronter le vainqueur de la partie Tracy-St-Lambert.

Glanures thetford

THETFORD MINES, (MD) — Ce soir, au Centre de Loisirs de Thetford Mines, le club Boa Ski de La Guadeloupe recevra la visite du Lévis-Lauzon dans un match régulier de la ligue Intermédiaire de l'Est.

Le pilote Laurent "Larry" Drouin est confiant de conduire ses protégés à la victoire pour ainsi se rapprocher davantage de la deuxième position détenue par le Lévis-Lauzon. Ce sera donc une partie de quatre points.

tion de chasse et pêche, l'on connaît le récipiendaire du titre de l'homme de l'année à Thetford Mines. Le choix a été fait par la Chambre de commerce de Thetford Mines.

Les scouts de la paroisse St-Noël remercient tous ceux qui ont collaboré à la réussite de leur récente promotion, laquelle a fait plusieurs heureux.

Les dames fermières de la paroisse Ste-Marthe tiendront une partie de cartes dimanche prochain, à 8 heures, à l'école Ste-Marthe. Une cordiale invitation est lancée à toute la population.

Mme Prosper Testaguzza, de Thetford Mines, s'est fracturée une jambe en descendant les pentes de ski du Mont Adstock. Elle fut transportée à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines par les ambulanciers de la maison Georges-Henri Cloutier.

La population connaît sous peu le titulaire du poste de commissaire industriel de la cité de Thetford Mines. Deux candidats seraient sur les rangs.

Dimanche dernier, le Boa Ski de La Guadeloupe a fait match nul 6-6 à St-Georges contre l'équipe de l'Est.

Serge Gélinas a dirigé l'offensive du Boa Ski avec une paire de buts. Les autres compteurs furent Pierre Potvin, Jacques Michel, Denis Houle et Michel Cormier. Pour St-Georges, le meilleur fut André Lagueux avec trois filets.

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

La réunion du Tiers-Ordre de Black Lake se tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Ce soir, à l'occasion d'un banquet au local de l'Association

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES

LA TRIBUNE de granby

VOUS
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT ou LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

PAGE 4

SHERBROOKE, MARDI, 19 JANVIER 1971

GRANBY, (MT) — La Coopérative Agricole de Granby, la plus grande entreprise laitière de transformation au pays, tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 20 janvier 1971, à 4 h. p.m., au Motel Le Grand-Bien, 700 rue Principale, à Granby. M. Philippe Pariseau, est le Directeur-Général de cette importante entreprise, propriété de plus de 8,300 cultivateurs du Québec. Fière des succès remportés par la

Granby en bref

qualité de ses produits aux différentes expositions, la Coopérative continue à répondre aux aspirations des consommateurs en mettant à leur disposition toute une gamme de produits nouveaux.

Lors du passage à Granby, M. Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles du Québec, a déclaré que les explorations faites par SOQUEM, à Saint-Armand, dans le comté de Missisquoi, avaient décelé la présence d'uranium dans ce secteur de notre région. Par ailleurs, plus près de Granby, le ministre des Richesses naturelles a dévoilé que des analyses du sol seraient faites au cours de l'été prochain sur la rivière Yamaska, à la hauteur de Savage Mills. Ces sondages font partie du projet d'aménagement du lac Boivin, pour un meilleur approvisionnement en eau potable pour les citoyens de Granby. Si la texture du sol le permet, un battage devrait y être érigé, au coût de plusieurs millions de dollars. Le ministre dirigé par M. Massé octroie une subvention annuelle de \$100,000 depuis quelques années au conseil municipal de Granby, pour l'aménagement d'une réserve d'eau dont le lac Boivin est la principale source.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Il ne s'en est fallu que de deux quilles pour que Estelle Coulombe, l'épouse de Jean le "Gai Luron" ne décroche cette semaine les honneurs du plus haut triple féminin, dans la ligue mixte des Voyageurs de commerce, honneur décroché par Françoise Rajotte. Estelle Coulombe voulait ainsi faire oublier à ses coéquipiers la "magnifique" partie de 98 réussis la semaine dernière, alors qu'elle possédait une moyenne de 133.

Dans la même ligue, les Indiens de Jean Coulombe ont subi une défaite de 6 à 1 aux mains des Expos de Claude Beaulieu même si chaque membre de l'équipe des Indiens a tenté de reprendre des forces dans les calories d'un gros suçon tout au cours de la joute...

C'est dans une atmosphère de cordialité, et d'amitié, le tout épaulé de beaucoup d'entraide que les employés de l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, ont participé en fin de semaine à leur soirée bavaroise tenue au club social La Brunante. Un invité à d'ailleurs fait remarquer que même si l'hôpital Sainte-Croix n'est pas un hôpital neuf, il se classe parmi les premiers de la province pour... la beauté des membres féminins de son personnel.

L'Unité sanitaire du comté de Drummond tiendra cette semaine 3 cliniques de puériculture et d'immunisation contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la polio, la varicelle et la rougeole (pour les enfants de 1 à 10 ans).

Ces cliniques seront tenues cet après-midi à 1h30 p.m. au bureau de l'Unité sanitaire, 345 rue Marchand, jeudi avant midi à 10 heures au restaurant "Bon Gout" de St-Charles et jeudi après-midi à 2 heures, à l'école Notre-Dame de l'Assomption de St-Simon.

Contrairement à ce qui a été annoncé il y a quelques jours, le conférencier, M. Robert Houle, curé de la paroisse St-Philippe, ne pourra être présent au souper hebdomadaire des membres du club Rotary, ce soir. Cependant, les membres de ce club de service qui ont fort apprécié le conférencier surprise de la semaine dernière, M. Georges Boulay, ne seront pas déçus, puisque l'ex-président M. Alonzo Malouin entretiendra ses collègues d'un sujet d'actualité.

A l'issue de la dernière réunion des membres du club Rotary, M. Georges Boulay a suggéré que la direction de ce club de service tienne une réunion dans la grande salle de sa compagnie à une date qu'il conviendrait, afin de permettre à ceux qui le désiraient, de visiter l'usine Chemco et ainsi de voir à l'oeuvre certaines pièces de machinerie servant à la fabrication du matériel. Cette suggestion sera soumise aux Rotariens lors du souper de ce soir qui comme à l'habitude aura lieu à 18h30.

M. Louis-Philippe Plante nous est revenu du sud en fin de semaine dernière, et voilà qu'un autre Rotarien s'apprête à nous quitter. Il s'agit de M. Camille McKenzie.

C'est toute une ovation que les sportifs drummondvillois ont réservé à Maurice "Rocket" Richard lors de la joute Rangers-Remparts. M. Hockey a été applaudi pendant plusieurs minutes et plusieurs de ses amateurs se sont même levés pour lui rendre hommage.

Pierre Plante, Pierre Francoeur, Michel Plante et Marcel Lapierre qui ont jusqu'à présent réussi un tour du chapeau cette saison dans l'uniforme blanc et bleu des Rangers, se sont vu remettre des sacs de voyage entre la première et deuxième période. La remise a été faite par MM. Sylvio Tremblay, Maurice Raymond, Maurice Richard et Laurent Fontaine.

La direction du club Aramis Inc. conseil No 1 de Drummondville désire aviser tous les membres, que la carte de membre 1970 sera émise le 31 janvier 1971 et sera nulle après cette date. Il est également à noter, que l'assurance des membres non en règle sera annulée à compter du 1er février 1971, et ceux-ci devront remplir une autre demande et seront sujet à un examen médical.

C'est dimanche, le 24 janvier, à 19h30 que sera présentée sur la surface glacée du Centre civique la joute de hockey des artistes de la radio et de la télévision de Montréal contre les "Old Timers" de Drummondville. On sait que la principale raison de la présentation de cette soirée est de venir en aide aux Rouvres de Drummondville de la défunte ligue provinciale de baseball.

Un tournoi de quilles "Labatt" se déroule depuis lundi soir dernier à la salle des Chevaliers de Colomb. Real Sawyer organisateur de ce tournoi a fait savoir qu'environ 70 quilleurs sont attendus. Les intéressés n'ont qu'à contacter l'organisateur à la salle des Chevaliers de Colomb. Ce tournoi, qui est le premier du genre à être organisé par le conseil 2174, se terminera samedi soir.

La ville de Drummondville, considérée comme étant la capitale du sport au Québec, compte plusieurs rejets qui se sont distingués dans plusieurs domaines comme Yvan Cournoyer des Canadiens de Montréal, Marcel Dionne du St. Catharines. On forme actuellement dans les ligues mineures des jeunes qui prendront la relève. Ainsi, le jeune Bobby McKenzie qui a évolué une joute avec le Duhois et Nadan (Pee-Wee) a fait dire aux experts présents qu'il avait un avenir certain dans ce sport.

Le nouveau gérant de L'Eden du motel 400, "Bouquet" Bussière a rebaptisé cette boîte de nuit "Le Paradis Terrestre". Notons qu'on y effectue présentement un changement de décor pour transformer la boîte en discothèque digne de ce nom.

Les Libéraux de Drummondville ont été fort occupés avec deux congrès consécutifs en fin de semaine. La responsabilité du service d'accueil, composé de plusieurs forces vives, a été confiée à Mlle Jocelyne Proulx qui s'est très bien tirée d'affaire.

Le conseil régional libéral se penche sur la question

Recommandation pour créer un système pour la diversification de la motoneige

DRUMMONDVILLE (RG) — Le conseil régional de la rive-sud du parti libéral du Canada, section Québec, recommande la création d'un système de technique et de recherches pour la diversification de l'industrie de la motoneige.

C'est du moins ce qui ressort des résolutions adoptées par les délégués de huit comités de la rive-sud et du centre du Québec à l'atelier des affaires économiques du congrès qui s'est tenu dernièrement à Drummondville.

Autres résolutions

En outre, on a résolu de de-

mander que le gouvernement fédéral oriente ses recherches dans le but de développer les industries connexes aux grandes industries existantes comme le textile, le meuble, le papier et l'amiante. Il s'agit dans ce sens, de développer l'industrie secondaire, c'est-à-dire de transformation des matières premières extraites de notre sol comme c'est le cas de l'amiante à Asbestos et à Thetford Mines.

On a même émis la crainte que certaines de ces industries ne soient obligées de fermer leurs portes faute de débou-

chés. Il serait donc profitable, selon les délégués, qu'on développe ces industries connexes dans ou près des régions où sont situées les grandes industries d'extraction ou de traitement.

Le problème du chômage a fait l'objet de nombreuses dis-

cussions et commentaires de la part des invités au cours du congrès libéral, le premier du genre à être tenu en ce qui concerne la région de la Rive-Sud. Entre autre, on a suggéré au gouvernement fédéral que les cours actuellement donnés aux chômeurs soient faits dans

un esprit plus pratique. On a spécifié qu'il fallait orienter ces cours vers des débouchés spécialisés qui existeront encore lorsqu'ils auront terminé les cours afin de ne pas en faire des chômeurs instruits...

Dans cette même veine, une autre suggestion à l'adresse du

gouvernement du Canada a été mise de l'avant à l'effet que les hommes d'affaires reçoivent plus d'informations gouvernementales et de façon plus pratique en ce qui concerne les développements et les renseignements généraux sur l'assurance-chômage et autres...

Préparation du congrès des J. c.

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le conseil exécutif de la région-

nale des Jeunes chambres, Bois-Francs-St-François, tiendra une assemblée des ce soir à Drummondville dans le but de préparer le congrès régional du mois d'avril.

Les représentants des quelque six Jeunes chambres membres de la régionale Bois-Francs-St-François discuteront également de différentes activités tenues par chacune de ces cellules depuis le début des activités de la saison 1970-1971. En ce qui a trait au congrès régional du printemps prochain, au cours de cette réunion de ce soir, on en choisira la date et on en établira le programme. Il appert que des représentants de la fédération des Jeunes chambres du Canada français seront présents.

Souper mensuel

Par ailleurs, c'est mercredi soir qu'aura lieu le souper mensuel de la Jeune chambre de Drummondville sous la présidence de Mme Colette Arsenault. Il semble que ce soit un souper des plus importants puisqu'il sera suivi d'une assemblée générale durant laquelle on discutera des propos et de la verte critique du mouvement par un étudiant drummondvillois dans le journal même de la JC, Le Miroir.

On y annoncera également les récentes nominations survenues à la Jeune chambre locale. En effet, Mlle France Prince est devenue vice-présidente et c'est Yvon Robillard qui a pris, à sa place, la direction de la commission d'art oratoire. Deux autres directeurs ont éga-

lement été nommés, il s'agit de Jacques Chamberland au comité des soupers et Normand Villeneuve au comité de recrutement.

Activités

En outre, les activités du comité d'art oratoire recommenceront lundi le 25 janvier alors que le professeur sera le compétent Jocelyn Fournier. Du côté des cours de conduite préventive, on apprend qu'ils seront intégrés dans un cours de connaissances générales de l'automobile avec un cours de soins mécaniques préventifs. Les intéressés peuvent communiquer avec le responsable de ces cours, M. Paul-Emile Lafontaine. Ces cours reprendront des qu'il y aura suffisamment de personnes intéressées pour former une classe. On sait que ces cours sont sanctionnés par le Conseil canadien de sécurité routière.

Etudes sur un projet de convention relativement à la protection-incendie

DRUMMONDVILLE (RG) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud étudie présentement un projet de convention avec la cité de Drummondville en ce qui a trait à la protection-incendie.

On se souviendra qu'en septembre 1970, la cité de Drummondville faisait part à la municipalité voisine des taux pour la fourniture des services de protection - incendie. A la suite de l'acceptation de ces taux par Drummondville - Sud et d'autres municipalités environnantes, certaines de ces dernières ont demandé d'attendre que des personnes nommées, habituellement le chef de police ou le maire, autorisent le service d'incendie de Drummondville à se rendre sur les lieux d'un incendie.

Situation difficile

La cité de Drummondville croit que cette procédure place dans une situation difficile puisque nécessairement il en résulte des délais considérables et que les pompiers arrivent souvent sur les lieux d'un incendie qui fait rage dans une des municipalités environnantes, avec trop de retard pour être véritablement efficaces.

C'est en partie la raison que motive la ville à faire parvenir aux intéressés un projet de convention. On a ajouté que le service de protection - incendie aura alors plus d'efficacité en établissant une politique uniforme pour toutes ces dernières.

Actuellement, lorsque survient un incendie très grave et que les sapeurs de Drummondville - Sud ont besoin de l'aide de leurs confrères drummondvillois, c'est le chef de police et d'incendie ou son remplaçant qui fait appel au service de Drummondville. Les taux fixés pour ce service est une somme de \$200 pour chaque heure de service calculée à compter du départ des appareils de leur garage jusqu'au temps de leur retour de même que le coût exact à la Cité de Drummondville suivant la convention collective existante du salaire des pompiers.

Dans ce projet d'entente, la cité de Drummondville protège ses citoyens en spécifiant que l'on pourra toujours refuser le service ou rappeler ses appareils en service en dehors des limites de la ville en cas d'incendie simultané c'est-à-dire sur le territoire de Drummondville ou ailleurs.

Elections aux Loisirs de Dixville

DIXVILLE, (RR) — Des élections ont été tenues récemment au sein des Loisirs de Dixville Inc., afin de compléter les cadres du bureau de direction pour une autre année d'activités.

M. Jean-Louis Loubier a été élu au poste de président; il remplace M. Wilfrid Lépine démissionnaire. Le premier vice-président est M. Daniel Bolduc, et le 2e vice-président, M. Gilles Paquette. M. Real Deslauriers a été élu au poste de directeur.

se poursuivra par la suite par une danse aux accents d'un orchestre réputé. L'association se prépare également à tenir en marge des fêtes de son 10e anniversaire, d'autres manifestations dont entre autre le souper des anciens le 27 février ainsi que le bal, qui sera le clou des activités du 10e anniversaire et qui se tiendra au Motel Le Dauphin, le 27 mars.

D'après le président du syndicat au CEGEP

La signature d'une convention en relation avec la régionalisation

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le président du Syndicat des professeurs de Drummondville maintient que la signature d'une convention de travail à une relation étroite avec la régionalisation.

C'est du moins ce que mentionne ce président, M. Guy Bellefeuille, dans un communiqué remis à la presse en réponse au directeur général du CEGEP de St-Hyacinthe, M. H.-P. Girouard, et paru dans La Tribune il y a quelques jours. Il maintient cette position parce que dans la négociation d'un contrat collectif de travail, on peut, selon lui, obtenir une autonomie favorable à Drummondville.

Regionalisation

On sait par ailleurs que ce projet pilote du gouvernement provincial qui vise à faire un CEGEP régional de trois campus, soit Drummondville, Tracy (Sorel) et St-Hyacinthe, a fait coulé beaucoup d'encre depuis quelques mois. En ce qui a trait, justement, à l'acceptation de cette régionalisation, le syndicat affirme qu'avant de pouvoir signer une convention collective de travail avec le CEGEP de St-Hyacinthe, on devait accepter le principe même et tenter de voir ce que serait cette régionalisation.

"Nous n'étions pas intéressés, de dire M. Bellefeuille, à embarquer dans une galère qui s'en allait complètement vers l'inconnu". En outre, en réfutant systématiquement les réponses de M. Girouard aux déclarations du syndicat, M. Bellefeuille déclare qu'en ce qui concerne l'assimilation que St-Hyacinthe voudrait pratiquer à l'endroit de Drummondville et Tracy, on avait proposé un projet global de convention collective qui se complétait d'un protocole de transfert pour les professeurs.

Il ajoute que le comité patronal de négociation a refusé ce projet et a dit qu'il allait faire des contrepropositions. Le président du syndicat précise qu'une seule contreproposition a été faite et portait sur l'application de la norme de un professeur pour 15 étudiants, alors que St-Hyacinthe voulait appliquer cette norme régionale. Il ajoute de plus que les autres problèmes importants, et en particulier les comités consultatifs, étaient "oubliés". "Comment ne pas voir là un désir d'assimilation, d'ajouter M. Bellefeuille".

Il mentionne également que le syndicat n'était pas le seul à

penser que St-Hyacinthe voulait assimiler les deux autres campus puisqu'une proposition du conseil d'administration du collège de Drummondville en date du 6 décembre affirmait exactement la même chose.

Négociations

Par ailleurs, M. Bellefeuille mentionne que M. Girouard accuse le syndicat de ne pas se présenter aux négociations. "Les négociations, de dire le président du syndicat, se font entre deux parties, mais avant de convoquer une rencontre, il doit y avoir une entente entre les deux parties sur le lieu et la date; chose que M. Girouard ne semblait pas savoir avant qu'on ne le lui rappelle".

Il précise même qu'une séance à laquelle M. Girouard fait allusion n'a d'ailleurs pas eu lieu le 26 novembre. Elle a été reportée au 30 novembre à la demande de St-Hyacinthe et le comité de négociation de Drummondville était présent à cette réunion.

En ce qui a trait à la représentation des professeurs au conseil d'administration du CEGEP régional de St-Hyacinthe et au fait qu'on accuse les professeurs de refuser cette représentation, le président du syndicat mentionne que l'on avait pas assisté à une telle réunion parce qu'on était pas assuré qu'un des professeurs de Drummondville soit nommé parce que ces professeurs devaient être en grande minorité et que de plus, ils n'avaient pas signé de formule de transfert et ne considéraient pas St-Hyacinthe comme leur employeur "nous n'avions donc pas, de dire M. Bellefeuille, à nous mêler des affaires du CEGEP de St-Hyacinthe".

Il a ajouté que ce CEGEP et son conseil d'administration n'avaient adopté de résolution les engageant. Il avoue que le CEGEP de St-Hyacinthe paie les professeurs de Drummondville mais il ne s'agirait là que d'une façon d'opérer.

Les payes

A ce sujet, le professeur ajoute que "le gouvernement a des devoirs vis-à-vis la population étudiante de Drummondville et il doit les remplir". Selon lui, payer des professeurs comme dans les autres régions du Québec en est une. "Qu'il le fasse faire par St-Hyacinthe ou ailleurs importe peu", de dire M. Bellefeuille en terminant.

Six bureaux saccagés par des voleurs... qui repartent bredouille

DRUMMONDVILLE, (RG) — Des voleurs ont saccagé quel- que six bureaux dans un édifice de Drummondville à la recherche d'argent mais ils s'en sont tirés les mains vides.

Des dommages matériels évalués à plusieurs centaines de dollars ont été occasionnés aux bureaux de l'édifice Rego situé au 193 rue Lindsay, à Drummondville, après le "passage" de bandits en quête d'argent liquide qu'ils n'ont d'ailleurs pas trouvé. Selon le rapport de la police, les individus auraient pénétré par effraction dans l'édifice appartenant aux entreprises Grevier en forçant une porte de secours située au deuxième étage.

C'est d'ailleurs par cette même voie que des voleurs, qu'on soupçonne être les mêmes, ont pénétré il y a quelques mois dans ce même édifice. A cette occasion, ils avaient eu plus de chance puisqu'une somme d'environ \$1,000 avait été dérobée dans les bureaux visités.

6 bureaux

Le premier bureau qui a reçu la "visite" des voleurs a été celui de Me Marc-André Joyal. De lourds dégâts maté-

riels ont été causés dans ce bureau où des filières ont été vidées de leur contenu après avoir été ouvertes de la manière forte. Le bureau du constable de cet établissement a particulièrement été mis sans dessus-dessous puisque c'est à cet endroit que le plus gros montant avait été découvert il y a quelques mois. Aucune somme d'argent ne s'y trouvait cette fois.

Les individus ont poursuivi leur pèlerinage en forçant les portes des bureaux du comptable Grégoire, du dentiste Rajotte, du courtier en immobilier Bernard Messier et du bureau des ambassadeurs, service d'emplois partiels de Mme Colette Arsenault et finalement chez Me Paul Chassé. Fait curieux, les bandits ne sont pas descendus au premier étage soit à l'endroit où se trouvent les locaux de J. N. Donais, salon funéraire.

Autres vols

Par ailleurs, d'autres vols par effraction ont été signalés en fin de semaine, soit un vol de \$5 en argent du club de la Celanese, rue St-Damien. A cet endroit, les voleurs sont entrés en brisant la vitre d'une fenêtre.

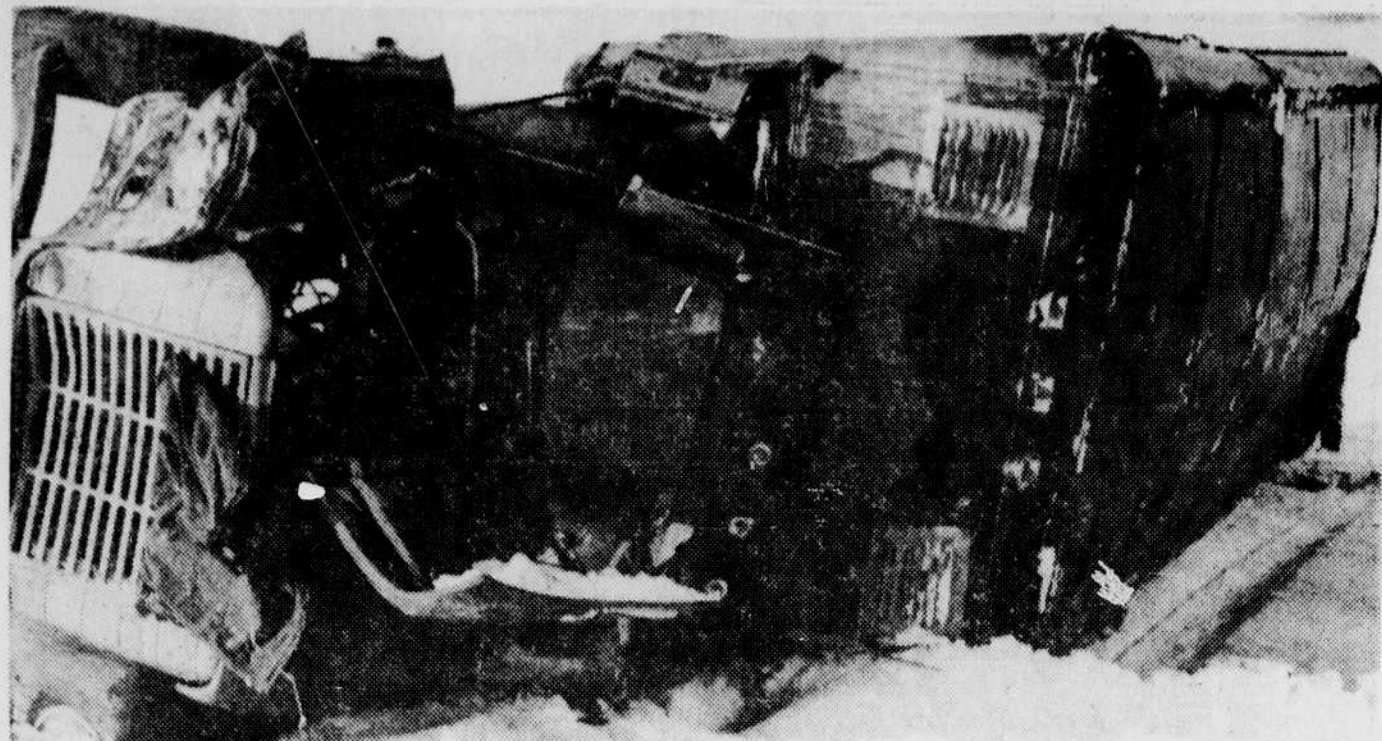
Un vol d'environ \$20 a de plus été signalé dans une petite caisse servant à payer les servants de messe à l'église St-

Pierre et Paul. La petite caisse se trouvait sur une étagère d'une armoire de la sacristie de l'église.

La sûreté municipale de la police de Drummondville en- quête présentement dans ces affaires de vols.



VANDALISME — Plusieurs bureaux sis au deuxième étage du Salon funéraire Daunis, sur la rue Lindsay, ont reçu au cours de la fin de semaine, la visite de voleurs qui ont fouillé un peu partout à la recherche d'argent. Sur cette photo M. Jean-Noël Laplante, du bureau de Me Paul Chassé, est affairé à reclassifier des documents jetés épars sur le plancher. (Photo La Tribune, Drummondville)



FRUITS CONGELÉS — Ce camion de cinq tonnes ci-dessus contenant des fruits est entré en collision avec une automobile, ci-dessus, sur la route Transcanadienne sur la voie en direction de Québec, hier après-midi, à la hauteur de St-Léonard. Le lourd véhicule est considéré comme une perte totale de même que l'automobile.

Un résident de Pierrefonds grièvement blessé sur la route

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL, (ML) — Un homme d'une trentaine d'années de Pierrefonds, M. Nick Fehr, a été grièvement blessé lorsque la voiture dans laquelle il prenait place a été emboutie par un camion, hier midi, sur la route Transcanadienne.

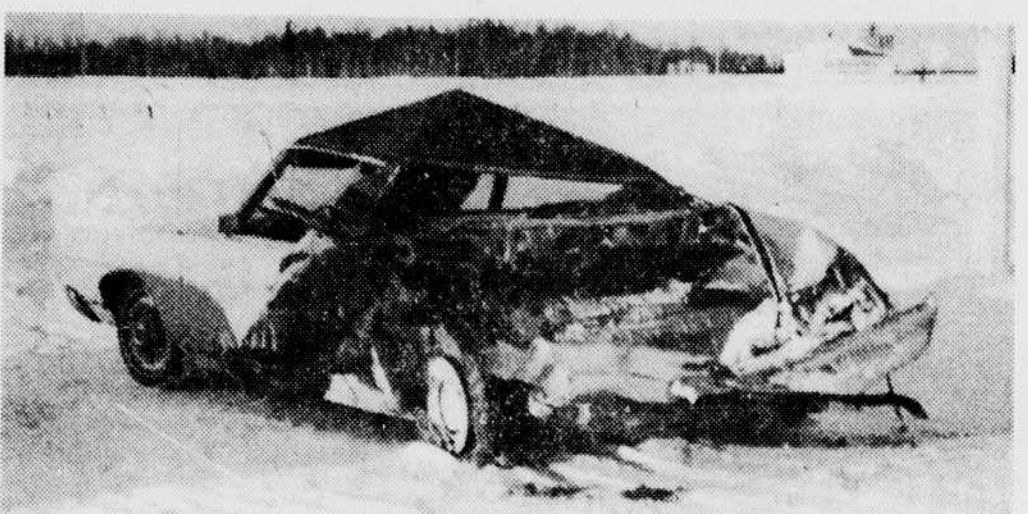
Cette violente collision s'est produite dans la voie ouest-est en face du restaurant le Moulin Rouge. Le blessé circulait seul dans sa voiture. Le camion impliqué était conduit par M. Léo Ouellet, de Québec.

Ce dernier conduisait un camion transportant une pleine cargaison de fruits et légumes. En plus des dommages considérables causés aux deux

véhicules impliqués, on peut également considérer l'avarie de cette cargaison.

Le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers Desrochers

de Victoriaville. C'est l'agent André Plourde qui a préparé le procès-verbal.



Education conjugales et planning familial

VICTORIAVILLE (JR) — Depuis quelques années, le problème de planning familial et de vie conjugale est devenu source d'interrogation pour toutes les classes de la société. Dépassant les tabous, ces problèmes se posent désormais en des termes suffisamment clairs

pour que soient possibles des solutions accessibles à tous. Devant l'ampleur et l'urgence des besoins exprimés par la population du centre du Québec dans ce domaine, des membres de l'Agence de service social, des mouvements familiaux, des commissions scolaires

régionales, du corps médical, du clergé ont travaillé ensemble depuis maintenant plus d'un an afin de mettre sur pied un service s'adressant aux adultes et à la jeunesse et dont les deux tâches principales seront l'éducation conjugale et le planning familial.

Ce nouveau service sera bientôt en opération mais, auparavant, on désire s'assurer qu'il saura répondre aux attentes de la population, tant par sa forme que par sa qualité et son efficacité. Pour ce faire, se tiendra jeudi le 4 février à l'école J.P.H. Massicotte de Victoriaville une grande soirée d'information sur le travail déjà effectué.

Le programme de la soirée est le suivant:
— Besoins en planning: par M. Louis Salois, T.S.P., directeur du service social de Drummondville et le chanoine Raoul Rheault, directeur du Service social de Nicolet.
— Projet d'un service d'éducation conjugale et de planning familial et objectifs de ce service par M. Côme Bergeron, directeur général du Service social du centre du Québec.
— Rapport des comités d'information, d'éducation et de clinique.
— Période de questions.
— Quelles sont vos réactions?
— Que pensez-vous de la diffusion dans les écoles d'informations sur les méthodes contraceptives?
— Tel que le service se propose de fonctionner, pensez-vous qu'il sera efficace?
Un résumé sommaire des besoins exprimés en planning ré-

Une religieuse-artiste expose

VICTORIAVILLE, (ML) — Une religieuse du couvent de l'Assomption à Nicolet, directrice du département des beaux arts au CEGEP de Trois-Rivières depuis trois ans, vient d'exposer ses oeuvres.

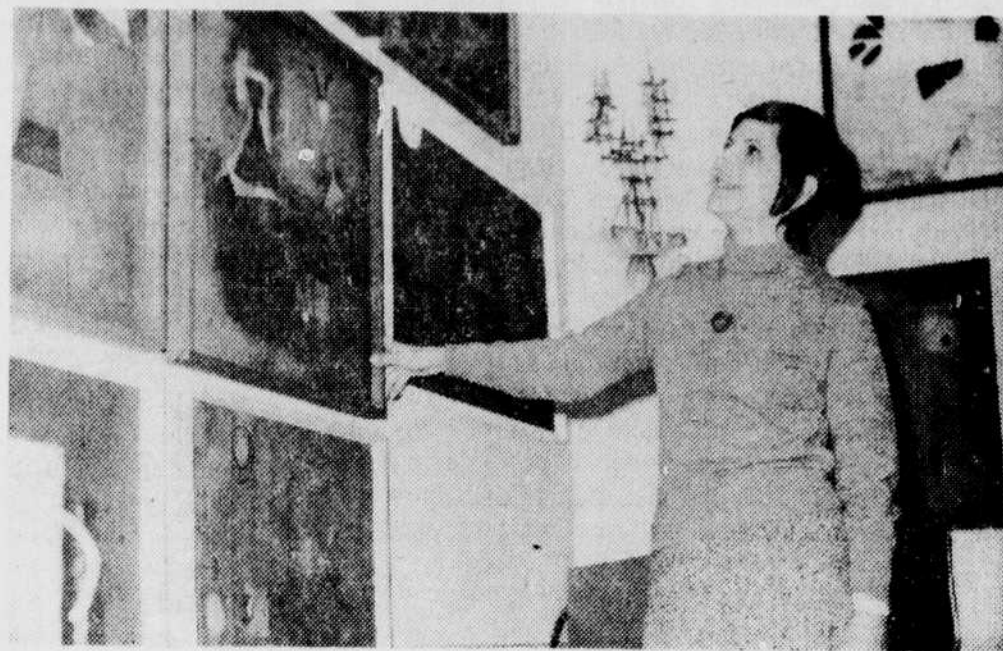
En effet, sœur Jeanne Vanasse du couvent de l'Assomption a enseigné durant 7 années à cet endroit avant de prendre en charge le département des beaux arts du CEGEP de Trois-Rivières. Elle a étudié durant 4 années à l'école des beaux arts de Québec.

A une question qu'on lui posait sur sa vie religieuse et d'artiste, elle a répondu: "Je me sens à l'aise dans le contexte où je vis qui est un de communauté et dans lequel je sens que je vis pleinement. Je ne me sens pas anachronique. Ça ne pose pas plus de problème d'être artiste religieuse ou d'être enseignante religieuse ou catéchiste religieuse".

Elle dit qu'elle essaie de vivre sa vie religieuse en essayant de rendre les autres heureux. En tant qu'artiste, elle croit que c'est l'art qui va sauver le monde en autant que les gens vont accepter s'y participer.

Sœur Jeanne est née à St-Germain, près de Drummondville, et elle a aussi vécu à Joliette et Montréal. Elle est religieuse depuis 30 ans. Elle exerce son talent dans plusieurs domaines: les émaux sur cuivre, les gravures, les peintures, vitraux et sculptures.

Depuis 1964, elle a participé à 12 expositions, elle prépare sa 13e qui aura lieu au Centre culturel de Verdun en février. Actuellement dans l'évolution de son art, elle estime qu'elle est dans une période de surréalisme inspiré du dessin d'enfants. Ce thème sera d'ailleurs celui de sa prochaine exposition.



ARTISTE-RELIGIEUSE — Sœur Jeanne Vanasse du couvent de l'Assomption à Nicolet prépare sa 13ème exposition de peinture. Ses oeuvres empruntent le style des dessins d'enfants.

RENAULT AU SALON DE MONTREAL

Pour la 3ème année consécutive, Renault est présent au Salon de Montréal, et expose une gamme étendue de véhicules.

Les caractéristiques de tous les modèles Renault sont: la sécurité, le confort total et l'économie. Renault attache une importance primordiale à ces trois facteurs plutôt qu'à des modifications extérieures ou formelles.

Pour Renault, la sécurité est constamment synonyme d'une bonne tenue de route, que la traction avant vient encore améliorer, d'un système de freinage efficace avec les freins à disque et d'une mécanique fiable.

Le confort ne s'arrête pas au confort statique des sièges; il implique également le confort dynamique des suspensions, ainsi

que l'espace et l'habitabilité, qui sont eux aussi des facteurs de sécurité. Il s'associe également aux avantages des transmissions automatiques.

L'économie n'est pas simplement l'économie de la consommation, mais une économie à l'achat et à l'entretien.

Dans la gamme présentée par Renault sur son stand, on remarquera la Renault 16 TS, qui sera maintenant offerte avec, en option, le toit ouvrant électrique et les Renault 16 automatiques.

Une nouvelle Renault 16 "TA" à transmission automatique équipée du système antipollution est dotée de quatre phares ronds à la place des deux phares rectangulaires qui lui donnent un nouveau style. Chacun pourra cons-

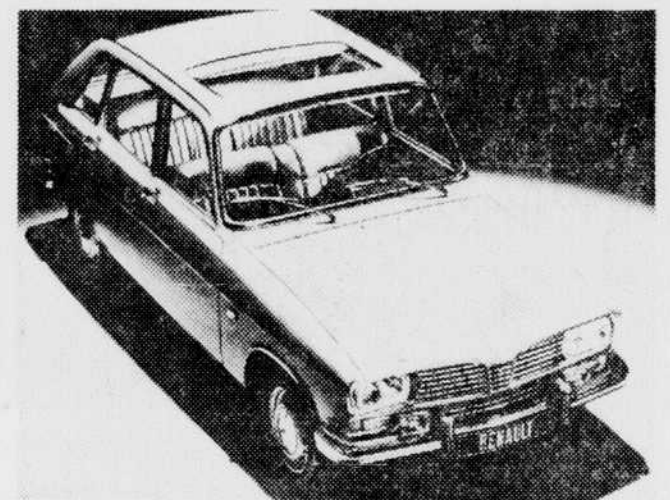
tater que "le confort total" de Renault n'est pas une simple devise. En effet, la gamme des Renault 16 est équipée de nouveaux sièges avant inclinables séparés pouvant facilement recevoir des appuis-têtes. A ceci s'ajoute une touche d'esthétique, des intérieurs harmonisés: toutes les garnitures sont réalisées en matériaux de même couleur.

La Renault 8 S, que l'on reconnaît sur la route en particulier grâce à ses performances mais aussi à sa couleur jeune typique, est là elle aussi.

Quant à la fameuse Renault 12, elle livre tous ses secrets. Les ingénieurs de Renault ont spécialement réalisé une coupe, qui démontre clairement ce qu'est "le confort total": l'habitabilité, les sièges couchettes, la ventilation d'air, le volume du coffre à bagages, la facilité d'accès au moteur, les freins à disques, la suspension à grand débattement, la répartition de freinage automatique à l'arrière.

Le stand des livraisons Outre-Mer procure à tous les visiteurs qui envisagent de passer leurs vacances en Europe et de circuler à bord d'une voiture Renault les informations leur permettant de régler au Canada toutes les formalités de location ou d'achat de ce véhicule.

Enfin des panneaux illustrés de grandes photographies en couleur retracent l'histoire de Renault, grande entreprise internationale, membre du "Club des milliardaires des constructeurs automobiles" (plus d'un million de véhicules construits par an) et décrivent les progrès de l'implantation de Renault au Québec, et les techniques de fabrication de l'usine SOMA à Saint-Bruno de Montarville.



La RENAULT 16 TS qui offre des performances et de la tenue ainsi que maniabilité, suspension confortable et consommation économique a poussé le raffinement jusqu'à se doter d'un toit ouvrant électrique.

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz

Cours de langues vivantes

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King, Tél. 569-9179

SEMINAIRE de SHERBROOKE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVEE RECONNUE D'INTERET PUBLIC

DEMANDE D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1971

COURS SECONDAIRE

SECONDAIRE I

JOURNEES D'ACCUEIL: Dimanche, les 24 et 31 janvier 1971

La Direction du Séminaire de Sherbrooke désire inviter tous les parents ayant un enfant qui commencera ses études secondaires en septembre 1971, à prendre part à une rencontre d'informations sur le cours donné dans cette institution. Cette rencontre se tiendra les dimanches, 24 et 31 janvier, au choix des parents, à 2 heures p.m.

EXAMEN D'ADMISSION POUR SECONDAIRE I

Tous les jeunes qui seront en SECONDAIRE I en septembre prochain et qui désirent venir au séminaire DOIVENT se présenter à un examen d'admission. Cet examen aura lieu les SAMEDIS, 30 janvier et 6 février, au choix des candidats, de 9 heures à 4 heures. Le coût est fixé à \$3.00, dîner compris.

SECONDAIRE II, III, IV, V

Le Séminaire a aussi quelques places disponibles à ces différents niveaux. Pour renseignements, se présenter aux journées d'accueil ou communiquer à l'adresse ci-dessous.

COURS COLLEGIAT

Le Séminaire offre aussi le cours collégial de deux ans (CEGEP) qui permet l'accès à toutes les universités. Pour renseignements, s'adresser à:

BUREAU DES ADMISSIONS

SEMINAIRE DE SHERBROOKE

195, rue Marquette

Sherbrooke, Qué. Tél. (819) 563-2050 local 30 ou 27.

TOUTE DEMANDE D'ADMISSION DOIT ETRE FAITE AVANT LE 1er MARS 1971

GRANDE VENTE

touchant toute la marchandise en magasin

La vente commence

MERCREDI

LE 20 JANVIER

ESCOMPTES DE

20% à 30%

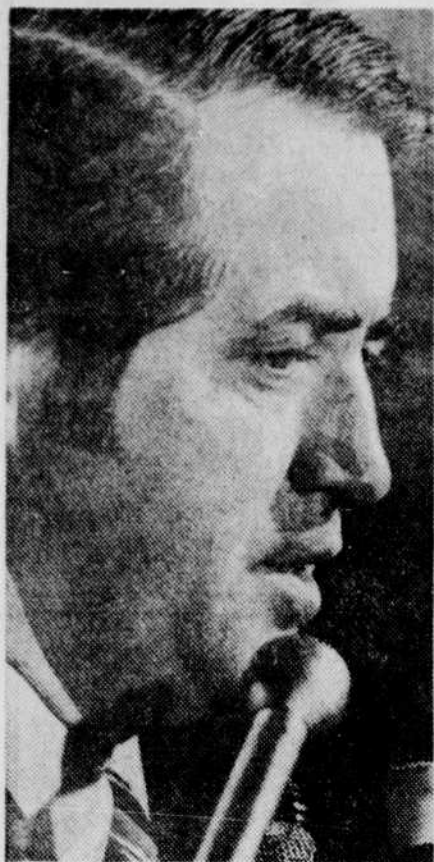
Mme ALBERT PAIEMENT

invite sa nombreuse clientèle, et ses amies, à venir la rencontrer et à se prévaloir des aubaines offertes durant cette

GRANDE VENTE

LE MAGASIN

NOUVEAUTES WEEDON ENR. WEEDON — **Tél.: 877-2090**



M. Bryce MacKasey a demandé aux députés de restaurer leur foi dans l'économie du Canada et dans les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le chômage. (Téléphoto PC)

Chômage : Mackasey demande à la population de garder confiance

L'Opposition accable le gouvernement

Par ANDRÉ BELLEMARE

OTTAWA, (PC) — Les trois partis de l'Opposition ont lourdement accablé le gouvernement Trudeau, hier aux Communes, en lui imputant la responsabilité du taux élevé de chômage qui prévaut actuellement au Canada, soit 6,6 pour cent ou 538,000 chômeurs.

Dans un long débat sur une motion de M. Marcel Lambert (PC—Edmonton-Ouest) reprochant au gouvernement de n'avoir apporté aucun remède au chômage dans son dernier budget, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a invité les ministres à suivre son exemple: "Descendre dans la rue et se mouiller les pieds".

M. Stanfield faisait allusion à la tournée sur le chômage qu'il a entreprise, d'un bout à l'autre du Canada, au cours de laquelle il rencontre les chômeurs, syndicalistes et hommes d'affaires.

Le porte-parole du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, leader parlementaire et député de York-Sud, a accusé le gouvernement "d'avoir créé délibérément la misère au Canada en mettant de l'avant une politique cruelle et sans cœur".

Quant au chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, il a dit que la situa-

tion est devenue "alarmante, apeurante et inquiétante".

En réponse aux virulentes attaques de l'Opposition, le ministre du Travail, M. Bryce MacKasey, a comparé la situation aux années 1958-1962, alors que le parti conservateur, dirigé par M. John Diefenbaker, était au pouvoir.

M. MacKasey a précisé que le taux de chômage au Canada a été de 7 pour cent en 1958, 6 p.c. en 1959, 7 p.c. en 1960 et 7,1 p.c. en 1961, comparativement à 6,6 pour cent en décembre 1970.

Par ailleurs, le ministre du Travail a exhorté la population, les industriels, les hommes d'affaires et l'opposition à faire confiance au gouvernement.

Il a ajouté qu'il est toujours de mauvais aloi de susciter le pessimisme, la crainte et un mauvais climat économique et social devant les investisseurs étrangers et canadiens.

M. Stanfield

M. MacKasey a reproché aux membres de l'opposition de n'avoir rien apporté de neuf dans leurs discours, ajoutant que le gouvernement n'a pas besoin de se faire rappeler les effets néfastes du chômage et qu'il est pleinement conscient de ses responsabilités.

M. Stanfield a de nouveau suggéré l'a-

bolition de la taxe de progrès social de 3 pour cent, de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction, tout comme M. Lewis.

Le chef de l'Opposition a également proposé l'extension de la période des prestations de l'assurance-chômage et une réduction immédiate de l'impôt sur le revenu.

Dans l'esprit de M. Stanfield, ce ne sont pas les syndicats ni l'industrie qui sont responsables de la montée du chômage, mais bien le gouvernement.

Il a pressé ce dernier d'agir immédiatement car, a-t-il ajouté, les gens sont outragés et le temps n'est pas loin où tous les chômeurs lanceront en bloc des invectives à tous les députés fédéraux.

Un sous-ministre pour réprimer le chômage

MONTREAL, (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer nommera sous peu un sous-ministre dont la fonction unique sera de réprimer le chômage.

"Bien sûr, a expliqué le ministre, lors d'une émission télévisée, hier soir, à Montréal, les questions patronales-ouvrières, conciliation et main-d'œuvre, vont continuer à être observées au ministère du Travail, mais les préoccupations de ce nouveau sous-ministre consisteront exclusivement en la solution des problèmes du chômage au Québec."

Ces fonctions, a-t-il ajouté, le placeront en communication constante avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, les chefs d'entreprises, canadiens et étrangers, les centrales syndicales.

M. Lewis

Lors d'un récent voyage à Vancouver, M. Stanfield a été lui-même l'objet de quolibets de la part de chômeurs de l'endroit.

Le plus violent discours a été celui de M. Lewis qui a accusé le premier ministre Trudeau et le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson d'avoir créé de façon délibérée la misère au Canada, d'avoir placé un fardeau considérable sur le dos des municipalités, qui doivent payer des bénéfices sociaux au-dessus de leurs moyens, de pratiquer une politique dénuée de sentiments à l'endroit des jeunes "qui souffrent de dégradation et de frustration" et d'avoir créé des conditions nuisibles au progrès économique ordonné.

inter-loto '2



PREMIER PRIX
\$125,000.

220 GAGNANTS

\$325,000 EN PRIX

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN
DE LA REGION DES
BOIS FRANCS

61e ANNEE — No 282

SHERBROOKE, MARDI, 19 JANVIER 1971

★ ★ ★ ★

10 CENTS

Grippe: écoles primaires et institutions privées également touchées

Ecoles secondaires fermées à Sherbrooke, Asbestos, Valcourt



De nombreuses écoles ont dû fermer leurs portes hier à Sherbrooke, Asbestos et Valcourt par suite de nombreux cas de grippe qui ont multiplié le chiffre des absences. Afin d'enrayer une épidémie possible, ces mêmes écoles resteront fermées jusqu'à jeudi matin. On voit ici une classe vide de l'école Hébert, à Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Royal Roy)

Pas de dissension au sein du cabinet Bourassa (Castonguay)

QUEBEC, (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a affirmé lundi qu'il n'y avait absolument pas de dissension au sein du cabinet du premier ministre Robert Bourassa.

M. Castonguay a fait cette remarque devant les membres du Club Richelieu, de Québec, précisant que les rumeurs qui circulaient à ce sujet sont sans fondement.

"Si je me suis permis à deux reprises d'analyser les événements d'octobre au Québec aussi objectivement que possible, ceci témoigne non pas de dissension au sein du Cabinet, ou encore entre le premier ministre et moi, mais plutôt d'un désir de la part de ce dernier que notre gouvernement soit aussi ouvert et démocratique que possible", a soutenu M. Castonguay.

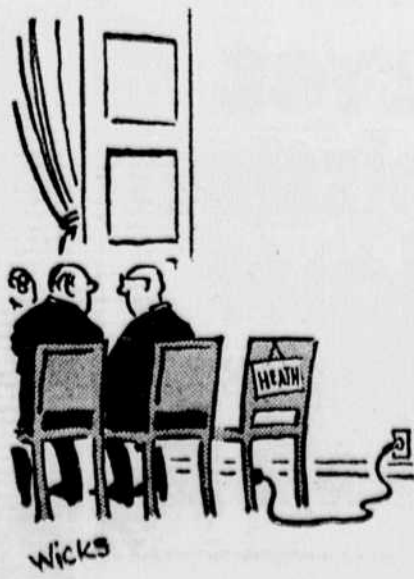


LA TRIBUNE aujourd'hui

- L'Association coopérative féminine intensifie son programme d'information. page 4
- La construction du nouvel Ermitage pourrait bien commencer dès cet été selon le ministre Gilles Massé. page 4
- Le maire Denis St-Pierre annonce une diminution de la taxe foncière de \$0.10 du millin en se basant sur le mini-budget de 5 mois. page 4
- Ste-Victoire demande l'érection d'un trottoir le long de la rue Notre-Dame pour la protection des étudiants. page 4
- Enseignement du français obligatoire pour tous les étudiants anglophones du Québec. page 20
- Joute annuelle des étoiles de la Ligue nationale. page 13

- Une nouvelle constitution qui ne reconnaîtrait pas clairement le fait que les Québécois forment une société distincte serait inacceptable (Castonguay) page 20

pages	pages
annonces classées 17-18-19	Mot perdu 16
Croniques 17-18	Politique fédérale 20
Décès et funérailles 19	Politique provinciale 20
Editorial 6	Radio, TV et arts 9
Féminine 8	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Finance 7	Sports 13-14-15-16
Horoscope 19	
Météo 2	
Mots croisés 18	



Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — La grippe continue de faire des ravages à Sherbrooke et dans la région.

Hier, la Commission scolaire régionale de l'Estrie a fermé toutes les écoles du niveau secondaire de Sherbrooke, à cause de la proportion vraiment alarmante des cas de grippe.

Une décision semblable a été prise par la régionale concernant les écoles secondaires d'Asbestos et de Valcourt.

Par ailleurs, à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, la décision a été prise hier de fermer temporairement les écoles élémentaires suivantes, où les cas de grippe, trop nombreux, ont fait que le tiers des élèves étaient absents: Garnier et Brébeuf, de Sherbrooke; Laval, de North Hatley; Notre-Dame-des-Champs, de Stoke; l'école numéro 3, de Stoke; les écoles Notre-Dame-Auxiliatrice et St-Stanislas, d'Ascot Corner; Notre-Dame-de-la-Paroisse, de Johnville; et Lévesque, de Martville.

Dans les écoles secondaires de Sherbrooke, 2,341 élèves, sur un total de 8,217, étaient absents.

Dans l'ensemble du territoire de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, il manquait 3,089 étudiants sur un total possible de 13,049.

A l'Unité sanitaire du comté de Sherbrooke, on rapporte que c'est la première fois que la grippe prend autant d'ampleur dans les écoles.

Voici les chiffres des absences dans les écoles secondaires de Sherbrooke: Montcalm, 291 absences sur 926; St-François, 302 absences sur 1,000; St-Michel, 177 absences sur 850; Le Ber, 250 absences sur 1,028; St-Jean-Baptiste, 172 absences sur 800; Mitchell, 290 absences sur 630; Marguerite-Bourgeoys, 140 sur 430; Leblanc, 90 sur 265; St-Patrice, 112 sur 459; Racine, 61 sur 169; Hébert, 32 sur 243; Ste-Praxède, 78 sur 335; enseignement professionnel, rue Camirand, 60 sur 225; enseignement professionnel de la rue Galt ouest, 177 sur 559; Ste-Julienne, 9 sur 36; St-Colomban, 44 sur 103; Ste-Famille, 16 sur 55; Gagnon, 14 sur 28; St-Esprit, 5 sur 20; et Dollard-des-Ormeaux, 21 sur 56.

Les absences attribuables à la grippe, à l'extérieur de Sherbrooke, s'établissent comme suit: Lac-Mégantic, 76 absences sur 1,648 étudiants; Masson, 104 sur 376; St-Gérard, 65 sur 180; Ste-Elisabeth, 118 sur 850; St-Jean, 83 sur 385; St-Antoine, 20 sur 75; Hamelin, 35 sur 234; et école des métiers, 103 sur 340, en ce qui touche le secteur d'Asbestos.

A Valcourt, on compte 64 absences sur 294 étudiants inscrits.

Enfin, à l'école Mgr Durand, de Coaticook, on a dénombré 80 cas de grippe sur 400 étudiants.

A Windsor, où l'école Sacré-Cœur a été fermée à cause de la grippe, lundi de la semaine dernière, les cours ont repris normalement, hier matin.

A l'élémentaire

A la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke on notait hier 2,867 élèves absents sur un total de 15,486, soit 18,79%.

Voici le tableau des ravages de la grippe dans les écoles sous la juridiction de la C.E.C.S.: Sacré-Cœur, 59 cas sur 555; Laroque, 100 cas sur 777; Notre-Dame-du-Rosaire, 54 sur 427; Ste-Marie, 154 sur 641; Immaculée-Conception, 93 sur 391; Sylvestre, 95 sur 537; Jean XXIII, 44 sur 332; Eymard, 96 sur 419; Ste-Anne, 103 sur 550; Gagnon, 64 sur 404; Ste-Bernadette, 74 sur 350; St-Joseph, 76 sur 425; Ste-Famille, 99 sur 443; Coeur-Immaculé, 119 sur 911; Laporte, 62 sur 433; Marymount, 79 sur 442; Garnier, 38 sur 62; Assomption, 43 sur 290; Desjardins, 16 sur 266; Bussière, 97 sur 394; Hélène Boulé, 83 sur 364; Brébeuf, 212 sur 554; St-Esprit, 52 sur 381; Notre-Dame, 37 sur 330; Pie X,

48 sur 467; Champlain, 75 sur 545; Carillon, 115 sur 800; Marie-Reine, 35 sur 325; Desranleau, 40 sur 367; Laval, de North Hatley, 23 sur 53; Vierge-Immaculée, de St-Elie, 66 sur 362; Pie X, de St-Elie, avec Vierge-Immaculée; St-Roch, de Rock-Forest, 109 sur 432; Notre-Dame-des-Champs et numéro 3, de Stoke, 104 sur 264; Notre-Dame-Auxiliatrice et St-Stanislas d'Ascot Corner, 128 sur 712; Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville, 80 sur 373; Notre-Dame-de-la-Paroisse, de Johnville, 64 sur 107; Lévesque, de Martville, 32 sur 109.

La Commission scolaire régionale de l'Estrie a suspendu les cours dans les écoles trop affectées par la grippe jusqu'à jeudi matin, alors que les cours ne reprendront que vendredi matin à l'élémentaire de Sherbrooke.

A Asbestos, les écoles élémentaires ont également été fermées. On y décompte de 14 à 35% de cas de grippe. Les écoles élémentaires d'Asbestos ont été fermées jusqu'à jeudi matin, mais cette décision sera soumise à l'étude des commissaires, ce soir.

Le Séminaire Salésien, de Sherbrooke, a été fortement touché par les cas de grippe, avec 207 étudiants malades sur 460. Le Séminaire est fermé jusqu'à jeudi matin.

Il en est de même du Séminaire de Sherbrooke, où il a été noté une quarantaine d'absences, mais avec plusieurs cas d'élèves qui vont en classe malades. Comme ces étudiants dépendent des transports de la régionale, il y avait là un problème majeur. Le Séminaire de Sherbrooke est fermé jusqu'à jeudi matin.

Le Mont Notre-Dame a aussi fermé ses classes du secondaire jusqu'à jeudi matin. On y compte 60 élèves malades sur 432. Plusieurs étaient en classe avec la grippe.

Al Collège Sacré-Cœur, il n'y avait que peu de cas de grippe, mais comme les élèves dépendent des transports de la régionale, on a dû fermer à regret. Le Collège compte près de 400 élèves.

Enfin, au Mont Ste-Anne, on n'a pas encore atteint 10% de cas de grippe dans les classes et l'institution reste ouverte. Pour le moment on ne songe pas à fermer, mais on avisera si la situation change.

NOUVELLES BREVES

Emprunt de \$60 millions

QUEBEC, (PC) — Le gouvernement du Québec vient de négocier un emprunt de \$60 millions sur le marché canadien, dépassant ainsi de \$25 millions le programme d'emprunt de \$280 millions tel qu'établi dans le discours du budget de M. Robert Bourassa, le 18 juin 1970.

Le total des emprunts pour 1970-71 atteint maintenant \$305 millions.

Cette nouvelle émission d'obligations est datée du 8 février 1971 et comporte deux tranches.

"Il faudra s'incliner..."

MONTREAL, (PC) — Si le peuple québécois opte pour l'indépendance par des voies démocratiques, a déclaré hier le ministre québécois de la Justice devant un groupe d'étudiants de l'université Sir George Williams, à Montréal, il faudra alors s'incliner.

M. Jérôme Choquette participait à un débat devant quelque 1,000 étudiants, débauchés par le froid, et a fait l'objet d'un assaut de la part de la foule. Le ministre avait accepté de venir défendre la position de son gouvernement dans la crise d'octobre.

Jean Boisjoly: 15 mois de prison pour cinq outrages au tribunal... procès remis au 1er mars

Par BERNARD RACINE

MONTREAL, (PC) — Jean Boisjoly, dont le procès devait débiter hier devant le juge Roger Ouimet, de la Cour du Banc de la reine, a été condamné hier à 15 mois de prison pour outrages au tribunal et son procès a été reporté au 1er mars.

Empêché d'être représenté par l'avocat de son choix — Me Robert Lemieux, actuellement en prison — le jeune enseignant de 21 ans a entrepris de se défendre lui-même mais ses injures envers le juge lui ont valu d'être reconnu coupable de cinq outrages au tribunal.

Le procès de la cellule Communications se poursuivra aujourd'hui avec Côme Leblanc au banc des accusés. On avait prévu que débiterait aujourd'hui le procès des frères Gilles et Raymond Cormier, mais leur procès a été remis au 15 janvier, étant donné qu'ils aussi exigent d'être représentés en cour par Me Lemieux.

A plusieurs reprises, le juge Ouimet a averti l'accusé qu'il serait exclu de la cour pour la durée de son propre procès s'il persistait à invectiver le président du tribunal.

Dès le début de la cause, le matin, Boisjoly avait averti la cour qu'il renvoyait Me Michel Lamarre, son avocat inscrit au dossier, et qu'il voulait être défendu par Me Lemieux.

Rappelant qu'au cours des premiers mois de 1970, dans la cause Drybones, la Cour suprême du Canada avait décidé que la Déclaration des droits de l'homme avait suprématie sur les autres lois du pays, Boisjoly a déclaré:

Mauvaise foi

"Il est logique de dire qu'aucun jugement de la cour ne peut avoir suprématie sur la déclaration." Il a affirmé que si le tribunal lui refusait de droit d'avoir la meilleure défense possible et donc l'avocat de son choix, "ce serait faire preuve de mauvaise foi".

Au juge qui lui demandait si la remarque le visait, l'accusé a répondu qu'elle visait le juge et le ministre de la Justice.

Finalement, le juge a déclaré qu'il avait consulté plusieurs de ses collègues et qu'il en était venu à la conclusion qu'il ne pouvait pas empêcher Me Lemieux de pratiquer s'il était en mesure de le faire. Je ne peux pas intervenir dans l'administration de la justice et je n'ai pas la possibilité de le faire venir ici.

Le juge a expliqué que l'arti-



Jacques Lanctôt devait recevoir sa sentence hier, pour outrage au tribunal à la suite d'injures lancées au juge Lamer. Il devra attendre quelque temps encore, comme Jacques Rose, le juge n'ayant pas encore terminé l'étude du dossier.

de 446 du Code criminel spécifiait qu'une personne emprisonnée pouvait sortir de prison pour 3 raisons: pour comparaître à son enquête préliminaire ou à son procès ou pour témoigner devant une cour. Il a conclu qu'aucune de ces raisons ne convenait dans la présente cause.

Boisjoly a été reconnu coupable d'outrage au tribunal, quand il a affirmé que le juge s'opposait à la présence de Me Lemieux parce qu'il avait peur de lui.

Jury

Boisjoly a alors présenté une motion pour faire récusier le groupe entier des jurés assignés, parce que la loi des jurés de la province exclut des jurys, les femmes, les personnes âgées de moins de 18 ans et celles qui ne sont pas les chefs de maison, commettant ainsi une discrimination contre 70 pour cent de la population.

Le juge a répondu qu'à sa connaissance aucune province n'admettait les femmes comme jurés et que si on disait que les tableaux de jurés n'étaient pas valables cela signifierait que tous les procès tenus au pays depuis l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme seraient nuls et non avenue.

Le juge s'est déclaré d'accord avec Boisjoly quand celui-ci lui a fait remarquer que c'était inadmissible qu'on continue à écarter des gens des tableaux de jury à cause du passé. Le juge a finalement décidé que le jugement Drybones avait été rendu dans une cause fédérale et ne pouvait être invoqué contre une loi provinciale.

Quatre accusations pénales sur Boisjoly: possession illégale (Voir Boisjoly, p. 19, col. 7)

GRÂCE A LA COLLABORATION
D'UN GROUPE DE
MARCHANDS DES CANTONS DE L'EST
AVEC

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

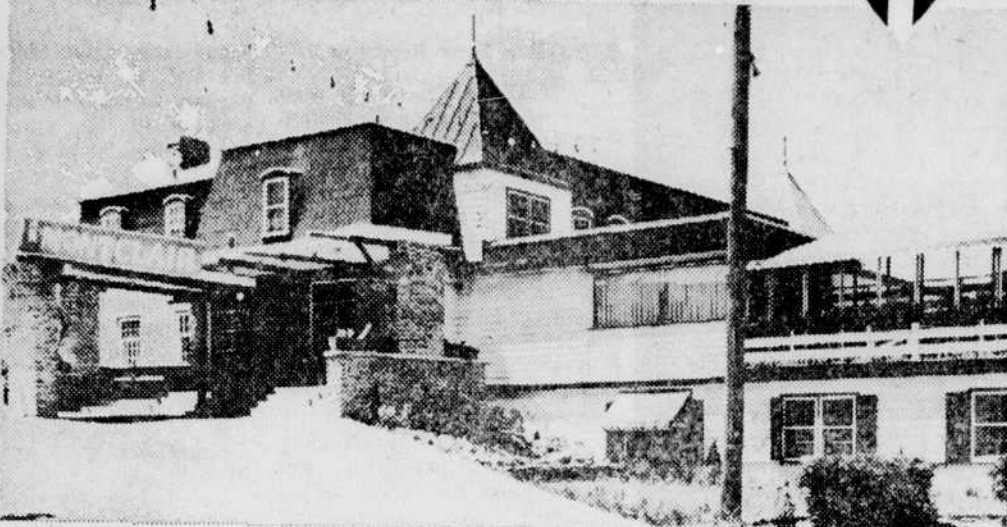
24

PERSONNES SE MÉRITERONT GRATUITEMENT
UNE MAGNIFIQUE
FIN DE SEMAINE DANS LES LAURENTIDES

Ces heureuses personnes descendront au populaire hôtel MONTCLAIR de STE-ADELE-EN-HAUT, au cœur des Laurentides.

(Sortie 28 de l'Autoroute des Laurentides; tournez à droite au 2e feu de circulation)

MONTCLAIR



L'OFFRE COMPREND

l'hébergement pour 2 personnes, du vendredi, à 1h. p.m., jusqu'au dimanche, à 1h 00 p.m., soupers, déjeuners et diners sont inclus.

- Cuisine délectable
- Ambiance sympathique
- Bar-salon très vivant
- Danse avec orchestre
- Biergarten "Le Bavarois" — en vedette toutes les fins de semaines, le groupe "Les Bavarois" de l'Expo '67, Montréal, (10 musiciens et une ambiance de fête incomparable). Capacité de 500 personnes.

- Pentes de ski, à 500 pieds de l'hôtel
- Pistes de motoneige (75 milles de longueur)
- Vue splendide des pentes, de la salle à manger, du Bar-Salon ainsi que de la Terrasse.

DE PLUS

A la fin de la promotion, ces heureuses personnes gagnantes participeront au tirage d'un

VOYAGE POUR DEUX
via CP AIR, qui les conduira à
MADRID, LISBONNE
OU AMSTERDAM

avec allocation de \$200 pour les petites dépenses.

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER :

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-contre, le remplir, y attacher une preuve d'achat chez un des marchands dont l'annonce paraît dans cette page, et faire parvenir le tout à La Tribune. Venez le déposer vous-même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

LA TRIBUNE Service de la Publicité, 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.

LE TIRAGE AURA LIEU LE JEUDI DE LA SEMAINE SUIVANTE et les noms des gagnants seront publiés dans La Tribune du samedi.
DUREE DE LA PROMOTION : du 11 janvier au 15 février — 6 TIRAGES — 12 GAGNANTS — 24 BENEFICIAIRES



COUPON DE PARTICIPATION

Au concours "Une fin de semaine à l'Hôtel Montclair" à Ste-Adèle-en-Haut.

NOM

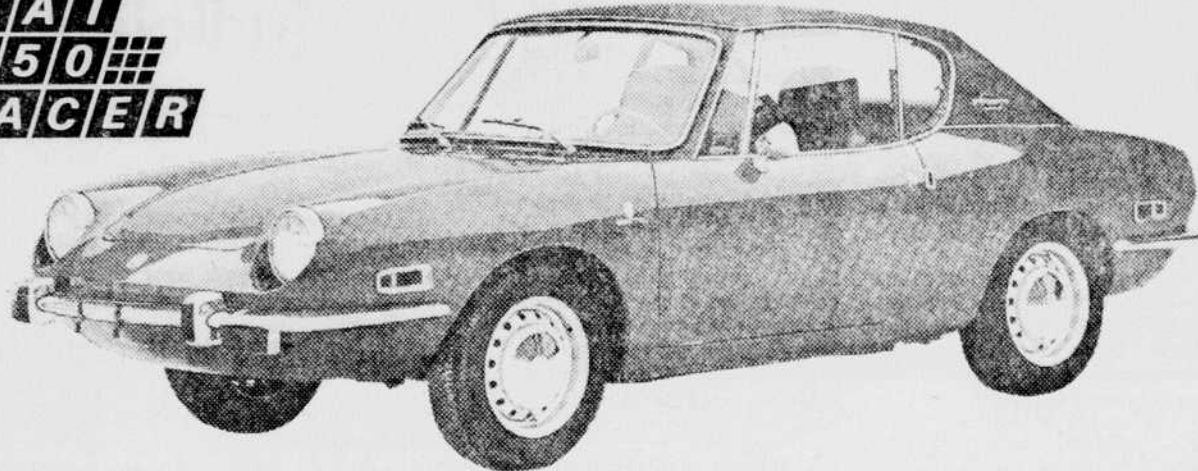
ADRESSE

VILLE

TEL

C'est le rendez-vous de la jeunesse... et de ceux qui l'aiment.

FIAT 850 RACER



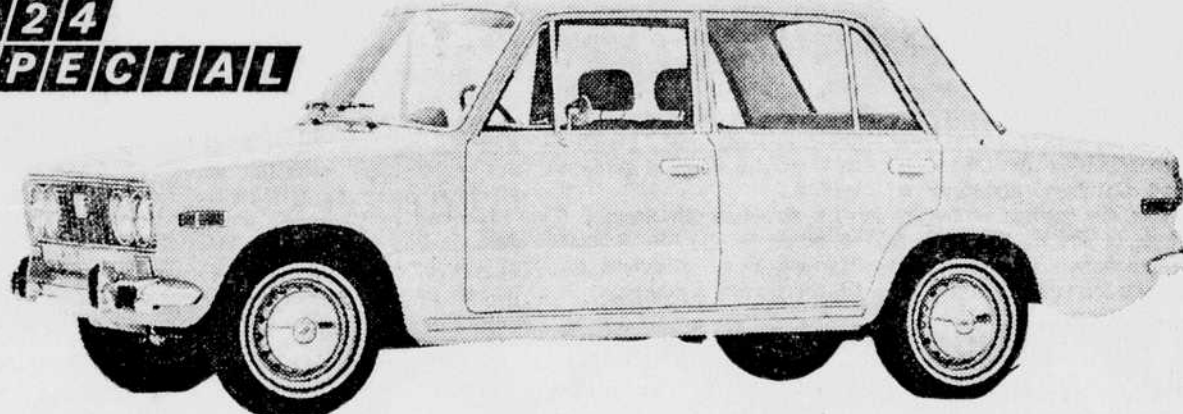
Conçu par l'inimitable Bertone pour compléter la gamme des Fiat 850 Sport. Cette nouvelle Fiat, sa ligne, ses performances ne peuvent être exprimées que par le mot "Racer" voiture de course!

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

FIAT 124 SPECIAL



Une sedan familiale qui a le nerf d'une voiture de sport italienne, comme équipement standard. Deux voitures dans une.

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

FIAT 850 SPORT COUPE



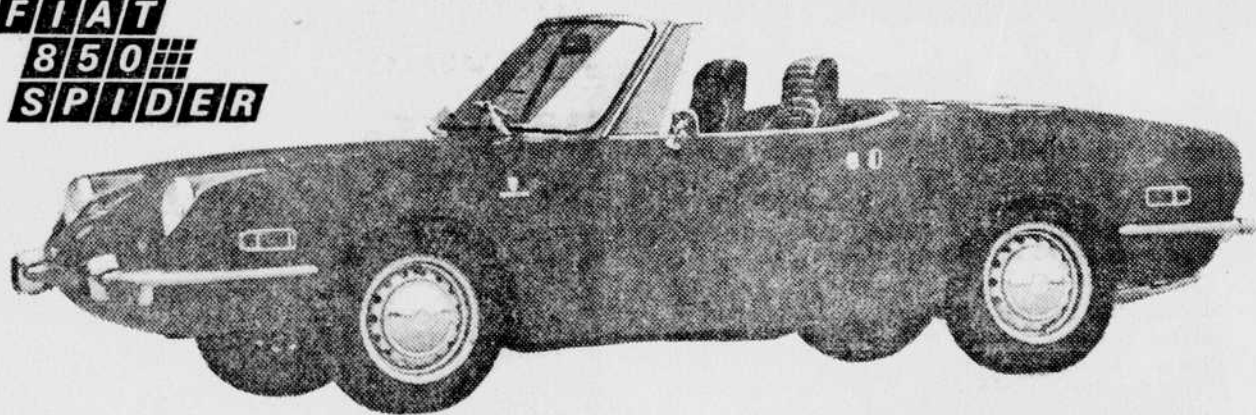
A la fois, ligne italienne et économie pour ceux qui veulent le beurre et l'argent du beurre!

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

FIAT 850 SPIDER



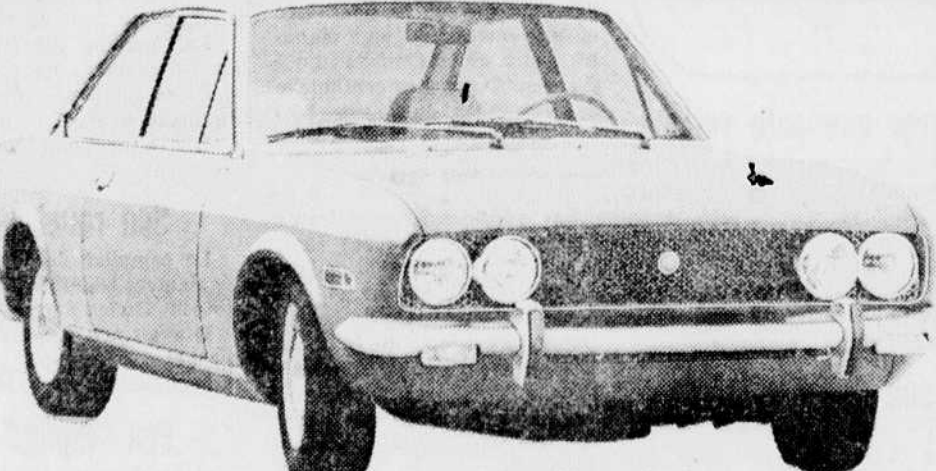
Carrosserie par Bertone et maîtrise parfaite, c'est notre modèle le plus demandé. Ses lignes harmonieuses sont typiquement italiennes et ses performances non moins typiquement Fiat.

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

FIAT 124 SPORT COUPE



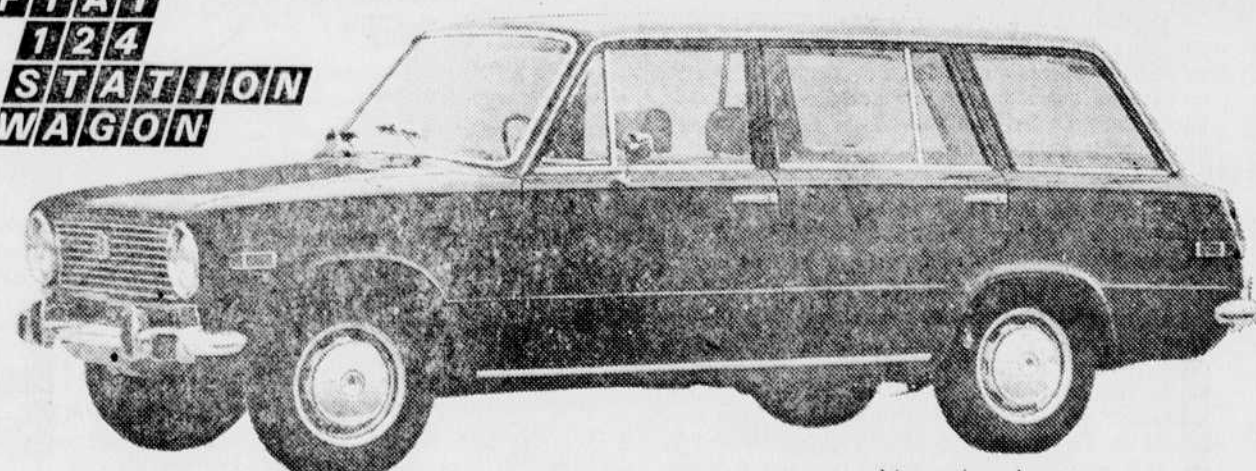
C'est la voiture Fiat pour l'individualiste. Road & Track a déclaré que c'était le seul vrai coupé GT parmi les voitures de ce prix.

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

FIAT 124 STATION WAGON



C'est la voiture sport la plus spacieuse du monde ou encore la station wagon à l'allure la plus sportive qui soit.

Voyez-la chez

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511



Réal Fredette,
propriétaire
Fredette Auto

- Service après vente
- Département de pièces des plus complets

FREDETTE AUTO

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

ENEZ ME VOIR À L'OCCASION
DE L'OUVERTURE DE MON
NOUVEAU GARAGE

LE 18 FEVRIER 1971

Sur la route de
BROMPTONVILLE

FREDETTE AUTO

Tél.: 846-4511



\$1998.00

FIAT 128

Voyez un des vendeurs suivants,
qui saura vous conseiller dans votre choix

Richard FREDETTE
Rés.: 846-4252

Lloyd LITTLE
Rés.: 562-1747

Vendeurs chez

FREDETTE AUTO

qui prend la vedette dans la vente d'autos neuves et usagées reconditionnées.

Chemin Bromptonville — Tél.: 846-4511

VOUS
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT ou LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

de windsor, asbestos,
richmond, bromptonville

SHERBROOKE, MARDI, 19 JANVIER 1971

**Raoul
Saucier**
Confection
Mercerie
Chaussures
Vêtements sport
Place St-Dominique
Victoriaville, Qué.

Les 1er pensionnaires accueillis au Foyer d'Asbestos

ASBESTOS, (YC) — Après plusieurs mois consacrés à la construction, le foyer d'Asbestos a ouvert ses portes aux premiers pensionnaires.

La première personne à être accueillie fut M. William Toutant, âgé de 81 ans. M. Toutant est l'un des huit pensionnaires du défunt Foyer St-Thérèse d'Asbestos qui fut évacué le mois dernier à cause du danger de glissement du terrain avoisinant la mine propriété de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd.

Le ministère des Affaires sociales dirigé par M. Claude Castonguay a en effet autorisé la direction du Foyer d'Asbestos à admettre les gens qui habitaient le foyer évacué, certaines personnes habitant le Foyer Anne-Marie de Danville ainsi que certains cas d'urgence de la ville d'Asbestos.

C'est donc dire qu'on peut prévoir que le Foyer d'Asbestos hébergera environ une quinzaine de personnes d'ici la fin de la semaine prochaine.

D'une capacité globale de cinquante-quatre lits, divisés en quarante-deux chambres et six logements, le centre d'hébergement devra par la suite attendre les directives du ministre concerné de compléter l'admission de d'autres personnes.

Nous croyons cependant, qu'étant donné la pénurie de logements à Asbestos, le ministre donnera la possibilité à la direction de cette maison d'accélérer le processus d'ad-



A l'occasion de l'ouverture du Foyer d'Asbestos, M. J.-Y. Poisson, directeur-administrateur du Foyer d'Hébergement d'Asbestos, remet les clés de chambre à M. William Toutant, âgé de 81 ans, qui fut le premier pensionnaire du Foyer d'Asbestos.
(Photo Studio Fréchette, Enr.)

Dommages évalués à plus de \$4,000: aucun blessé

WINDSOR, (MC) — Un incendie a causé entre \$4,000 et \$5,000 de dommages dimanche soir, à la demeure de M. Florient Morissette.

L'incendie s'est déclaré au sous-sol au moment où les deux enfants de M. Morissette se trouvaient seuls dans la demeure.

L'un d'entre eux a senti la fumée et a immédiatement averti le voisin qui a alerté les sapeurs. Ces derniers eurent tôt fait de maîtriser l'incendie.

Malgré les dommages matériels personne n'a subi de blessure au cours du sinistre.

Chronique municipale

ASBESTOS, (YC) — Un cahier des charges, préparé par M. Fernand Rainville, ingénieur et directeur des Services municipaux, démontrant les coûts des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'électricité pour le développement d'une section de la rue St-Louis, située à l'est de la rue Paul, au montant approximatif de \$20,000 a été déposé devant les membres du conseil pour approbation.

Les membres du conseil de la ville d'Asbestos ont autorisé M. Fernand Rainville, ingénieur et coordonnateur du programme d'habitations à loyers modiques, à engager le personnel requis pour procéder à l'enquête sur les besoins actuels.

Vu l'urgent besoin et la nécessité de relocaliser la ligne d'égouts située rue Bourbeau, dans le secteur de l'Affaissement, le conseil de la ville a autorisé la Canadian Johns-Manville Co. Ltd. à procéder à ces travaux à ses frais et dépens et conformément à la loi, tels que désignés sur le plan de relocalisation T-36-159.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — Les équipes Inter-Cité de Windsor ont connu quelques déboires en fin de semaine à Drummondville. Les porte-couleurs locaux n'ont remporté aucune victoire. Le Midget était inactif...

Les cours de psychologie générale et sociale reprennent mercredi le 20 janvier. Les cours sont offerts de 1h.30 à 4 h. l'après-midi ou de 8 h. à 10 h. 30 en soirée. Ce cours de psychologie est donné par Soeur Anger.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — Après le quatrième programme double de la ligue de ballon sur glace Moisson le classement se lit comme suit: le René Viboux Sport garde fièrement la première position du classement régulier avec quatre gains, aucune défaite, aucun match nul, pour ainsi afficher huit points. En deuxième place vient le club ex-Gardes avec deux victoires, une partie nulle, une défaite, soit avec trois points de moins que le détenteur de la tête du classement, (5 pts). Les Loisirs qui ont une victoire, un match nul et deux revers, se classent en troisième avec trois points. Tandis que l'épicerie Martin qui a une fiche de deux défaites, un gain et aucune partie nulle, se range à la quatrième place avec deux points...

Les activités de la ligue de quilles mixte St-Esprit reprendront demain soir à compter de 9 heures p.m. au Salon Lorraine de Sherbrooke... A cet autre intéressant programme l'on verra le Marcel Grimard Chaussures qui engagera le défi au club d'Adrien Lemay (boucher) et la formation du Cyr Auto, qui renouera ses forces pour vaincre les remparts de la Ferronnerie Galt...

Dans le domaine du hockey mineur de Bromptonville, les Dragons seront les hôtes des Gaulois, ce soir à compter de 7 heures p.m. dans un match de la ligue Juvénile-Midget locale qui aura lieu à la patinoire du collège de l'Académie du Sacré-Coeur. Demain, les Bruins recevront la visite des Rangers à la même heure et au même endroit dans une joute de circuit bantam local... Mercredi, les Dragons retourneront au jeu alors qu'ils tenteront de prendre possession de la victoire aux dépens des Sautelles, dans une autre partie de la ligue de hockey Juvénile-Midget de Bromptonville...

Succès de l'organisation de la bénédiction de motoneiges

BROMPTONVILLE, (JB) — C'est dimanche dernier, à compter de 2 heures p.m. au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur, que s'est déroulée la journée de la bénédiction annuelle des motoneiges et des motoneigistes. Cette journée, qui comprenait une foule d'activités, dont l'ouverture a été présidée par la bénédiction, a été organisée par les membres du club de motoneiges, Les Étoiles de la municipalité de Bromptonville.

En effet, plus de trois cent véhicules étaient rangés aux abords et la cérémonie religieuse a été célébrée par le curé de la paroisse St-Praxède, M. l'abbé Florent Cabana. Une réception civique, donnée par le conseil municipal de l'endroit, s'est ensuite enfilée aux activités du programme de la journée. Cette réception s'est tenue à la salle de l'hôtel de ville, et près de 300 personnes y prenaient part.

Une randonnée qui ressemblait passablement à un véritable défilé, a mené les participants vers le club des Étoiles de l'Hôtel Bromptonville où un souper canadien fut offert en leur honneur.

Le tout s'est clôturé par une soirée dansante, au même endroit. En somme, un succès encore plus grand que l'année précédente, a couronné cette journée d'activités prévues pour l'occasion, et il semblait, selon quelques membres, que les excursions du club

RENAULT AU SALON DE MONTREAL

Pour la 3ème année consécutive, Renault est présent au Salon de Montréal, et expose une gamme étendue de véhicules.

Les caractéristiques de tous les modèles Renault sont: la sécurité, le confort total et l'économie. Renault attache une importance primordiale à ces trois facteurs plutôt qu'aux simples modifications extérieures ou formelles.

Pour Renault, la sécurité est constamment synonyme d'une bonne tenue de route, que la traction avant vient encore améliorer, d'un système de freinage efficace avec les freins à disque et d'une mécanique fiable.

Le confort ne s'arrête pas au confort statique des sièges; il implique également le confort dynamique des suspensions, ainsi

que l'espace et l'habitabilité, qui sont eux aussi des facteurs de sécurité. Il s'associe également aux avantages des transmissions automatiques.

L'économie n'est pas simplement l'économie de la consommation, mais une économie à l'achat et à l'entretien.

Dans la gamme présentée par Renault sur son stand, on remarquera la Renault 16 TS, qui sera maintenant offerte avec, en option, le toit ouvrant électrique et les Renault 16 automatiques.

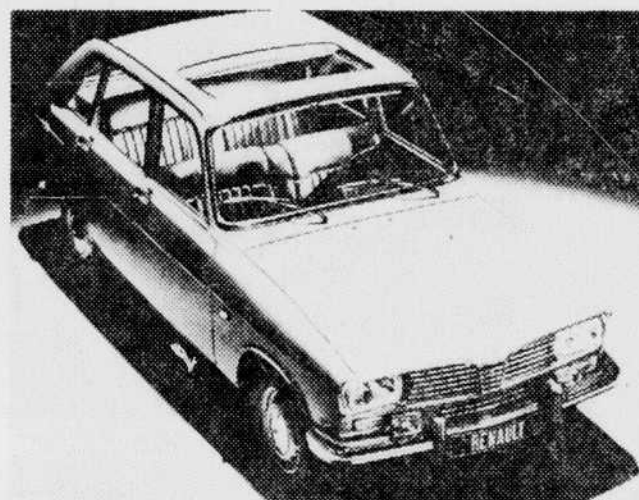
Une nouvelle Renault 16 "TA" a transmission automatique équipée du système antipollution est dotée de quatre phares ronds à la place des deux phares rectangulaires qui lui donnent un nouveau style. Chacun pourra constater que "le confort total" de Renault n'est pas une simple devise. En effet, la gamme des Renault 16 est équipée de nouveaux sièges avant inclinables gâchés pouvant facilement recevoir des appuis-têtes. A ceci s'ajoute une touche d'esthétique, des intérieurs harmonisés: toutes les garnitures sont réalisées en matériaux de même couleur.

La Renault 8 S, que l'on reconnaît sur la route en particulier grâce à sa performance mais aussi à sa couleur jaune typique, est la elle aussi.

Quant à la fameuse Renault 12, elle livre tous ses secrets. Les ingénieurs de Renault en ont spécialement réalisé une coupe, qui démontre clairement ce qu'est "le confort total": l'habitabilité, les sièges couchettes, la ventilation d'air, le volume du coffre à bagages, la facilité d'accès au moteur, les freins à disques, la suspension à grand débattement, la répartition de freinage automatique à l'arrière.

Le stand des livraisons Outre-Mer procure à tous les visiteurs qui envisagent de passer leurs vacances en Europe et de circuler à bord d'une voiture Renault les informations leur permettant de régler au Canada toutes les formalités de location ou d'achat de ce véhicule.

Enfin des panneaux illustrés de grandes photographies en couleur retracent d'histoire de Renault, grande entreprise internationale, membre du "Club desm ilionnaires des constructeurs automobiles" (plus d'un million de véhicules construits par an) et décrivent les progrès de l'implantation de Renault au Québec, et les techniques de fabrication de l'usine SOMA à Saint Bruno de Montarville.



La RENAULT 16 TS qui offre des performances et de la tenue ainsi que maniable, suspension confortable et consommation économique a poussé le raffinement jusqu'à se doter d'un toit ouvrant électrique.

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz

Cours de langues vivantes

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King, Tél. 569-9179

SEMINAIRE de SHERBROOKE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVEE RECONNUE D'INTERET PUBLIC

DEMANDE D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1971

COURS SECONDAIRE

SECONDAIRE I

JOURNEES D'ACCUEIL: Dimanche, les 24 et 31 janvier 1971

La Direction du Séminaire de Sherbrooke désire inviter tous les parents ayant un enfant qui commencera ses études secondaires en septembre 1971, à prendre part à une rencontre d'informations sur le cours donné dans cette institution. Cette rencontre se tiendra les dimanches, 24 et 31 janvier, au choix des parents, à 2 heures p.m.

EXAMEN D'ADMISSION POUR SECONDAIRE I

Tous les jeunes qui seront en SECONDAIRE I en septembre prochain et qui désirent venir au séminaire DOIVENT se présenter à un examen d'admission. Cet examen aura lieu les SAMEDIS, 30 janvier et 6 février, au choix des candidats, de 9 heures à 4 heures. Le coût est fixé à \$3.00, dîner compris.

SECONDAIRE II, III, IV, V

Le Séminaire a aussi quelques places disponibles à ces différents niveaux. Pour renseignements, se présenter aux journées d'accueil ou communiquer à l'adresse ci-dessous.

COURS COLLEGIAL

Le Séminaire offre aussi le cours collégial de deux ans (CEGEP) qui permet l'accès à toutes les universités. Pour renseignements, s'adresser à:

BUREAU DES ADMISSIONS
SEMINAIRE DE SHERBROOKE

195, rue Marquette

Sherbrooke, Qué. Tél. (819) 563-2050 local 30 ou 27.

TOUTE DEMANDE D'ADMISSION DOIT ETRE FAITE
AVANT LE 1er MARS 1971

GRANDE VENTE

touchant toute la marchandise en magasin

La vente
commence

MERCREDI

LE 20 JANVIER

ESCOMPTES
DE

20% à 30%

Mme ALBERT PAIEMENT

invite sa nombreuse clientèle, et ses amies, à venir la rencontrer et à se prévaloir des aubaines offertes durant cette

GRANDE VENTE

LE MAGASIN

NOUVEAUTÉS WEEDON ENR.
WEEDON — Tél.: 877-2090



La Chambre se désolidarise de l'organisation du Carnaval

LAC-MÉGANTIC, (GD) — C'est avec bouleversement que nous avons appris dimanche matin le décès subit de M. Laval Fortier... cet homme d'affaires jouissait d'une réputation enviable et il avait réussi ce tour de force de monter un commerce prospère sans répandre autour de lui-même autre chose que le respect et l'amitié... joueur de tours impénitent, il avait toujours le mot d'esprit bien placé pour dénouer une situation tendue... tu nous manqueras, Laval!

On déplore à St-Ephrem le décès de M. Ernest Lessard... le défunt était âgé de 76 ans...

Un résident de St-Méthode a été la victime d'un larcin pour le moins inusité... un voleur — et c'est le cas de le dire — de grand chemin lui a dérobé sa boîte à maille...

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête en vue de retracer le chauffard qui a continué sa route après que son automobile eut accroché un autre véhicule, non loin de La Guadeloupe... l'accident a causé des dommages matériels estimés à une centaine de dollars...

En quelques lignes

mobile eut accroché un autre véhicule, non loin de La Guadeloupe... l'accident a causé des dommages matériels estimés à une centaine de dollars...

Un accrochage survenu à l'angle des rues Notre-Dame et Daniel a causé des dommages estimés à \$1,500 aux automobiles qui conduisaient Mme Donald Vachon, de Lac-Mégantic, et M. Clément Tellier, de Notre-Dame des Bois... les occupants des deux automobiles n'ont pas été blessés... l'accident serait attribuable à l'état glissant de la chaussée...

Par ailleurs, un accrochage survenu au viaduc de la rue Salaberry entre les automobiles de MM. Gérard Beaulé, de la route rurale No 2, à Lac-Mégantic, et Hervé Dion de Nantes, a causé des pertes matérielles de l'ordre de \$425... personne n'a été blessé...

Enfin, un accrochage survenu à l'angle des rues Laval et Laviolette a causé des dommages estimés à \$400 aux automobiles de MM. Roger Paquet, de Lac-Mégantic, et Gilles Bevil, également de Lac-Mégantic... l'accident serait attribuable à la mauvaise visibilité...

Un familier de la Cour municipale a été appréhendé encore une fois en fin de semaine sous l'inculpation habituelle d'avoir troublé la paix... dans son cas, c'est devenu presque incurable...

La Sûreté du Québec nous prie de transmettre l'avis suivant: il est interdit aux motoneiges de circuler sur la piste de ski de la Baie des Sablons... un de nos concitoyens l'a appris à ses dépens en fin de semaine...

Un accrochage survenu à St-Gédéon entre les automobiles de Mme Marie-Rose Quirion et de M. Roby Cliche, tous deux de St-Gédéon, s'est soldé par des dommages matériels de \$400... ce bilan est le même que celui d'un autre accrochage survenu au même endroit et impliquant les automobiles de MM. Adrien Vachon et Gaëtan Boulanger, également de St-Gédéon... aucun des deux accidents attribuables à l'état glissant de la chaussée n'a fait de blessé...

Grâce à deux buts de Gaston St-Pierre, le Supertest a remporté une victoire de 5-1 sur les Diables Noirs, dans une partie régulière de la ligue régionale de ballon-balai... Philippe Cliche, Marcel Bégin et Jean-Pierre Lacroix ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que Paulo Therrien évitait le blanchissage aux Diables Noirs...

Dans les autres parties au calendrier du circuit Jean-Marie Hamel, le Coop l'a emporté 2-0 sur le B. & B. Curb grâce à des buts de Vianney Nadeau et de André Durand et les Aramis ont disposé du Yves Carrier Meubles au compte de 1-0 sur un but de Roger Lacroix...

C'est à l'issue d'une cérémonie funèbre comme il s'en déroulait il y a cent ans que l'ancien forgeron de Piopolis, M. Godfrey Grenier, a été conduit à sa dernière demeure... Piopolis, on le sait, fête cette année son centenaire d'érection canonique et le défunt était l'un des doyens de la paroisse...

Depuis le début de l'année nouvelle, plusieurs accidents de la circulation sont survenus à Lac-Mégantic... même si les dommages matériels ont été fort élevés, on ne signale encore aucun accident ayant eu des conséquences graves...

Par ailleurs, la route a fait dimanche sa première victime dans la région, soit le jeune Gérard Grondin, 12 ans, de La Guadeloupe... il faut espérer que cette mortelle tragédie sera la dernière à se produire cette année...

Au 31 décembre 1970, la paroisse Ste-Martin de Courcelles comptait 1,121 âmes... il y avait eu au cours de l'année qui vient de s'écouler 17 naissances, 12 mariages et huit décès...

M. et Mme Joseph Savoie, de la rue Wolfe, ont célébré récemment leur soixantième anniversaire de mariage... il s'agit d'un fait assez rare mais si l'on n'en tient qu'à M. Savoie qui, à plus de 80 ans, évolue encore dans une ligue de quilles et s'adonne en été à la natation, cet anniversaire ne sera pas le dernier... à ce vert octogénaire et à son épouse, nos meilleurs vœux de longue vie!

Me Paul Veilleux a retrouvé une nouvelle jeunesse depuis qu'il a subi à l'Institut de Cardiologie de Montréal une opération au cours de laquelle on a remplacé la valve mitrale de son cœur par une valve de plastique... quelques jours avant cette intervention chirurgicale, Me Veilleux qui dirige une étude légale, "Veilleux & Normand, notaires", avait été victime d'un arrêt cardiaque de deux minutes et 22 secondes...

La Cour des sessions de la paix tiendra son terme régulier vendredi, à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, sous la présidence du juge Léonce Côté... plusieurs sentences auxquelles le magistrat a sursis seront rendues et de nombreuses causes figurent au rôle...

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — Les Chevaliers de Colomb tiendront leur soirée mixte, samedi soir, le 23 janvier courant. Invitation aux membres accompagnés.

Lors de la dernière assemblée de l'AFEAS, il fut question de faire un voyage industriel à Montréal pour le mois de mai. Un chansonnier a fait la partie récréative et expliqua la distinction entre un chansonnier et un chanteur populaire. Il fut question de la participation de ce mouvement au carnaval d'East Angus. Les membres organisent pour cette occasion un spectacle donné par "Vive les gens" Dimension Sherbrooke Inc., qui aura lieu le 7 février à 8 heures en l'église St-Basile.

La Société canadienne de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme Germain Pomerleau, tiendra sa première assemblée de l'année, mercredi le 20 janvier à 7h30. Il y aura formation d'un comité des "Amis de la Croix-Rouge" section des jeunes. Pour être admis au sein de ce comité, les sujets devront être âgés de 15 ans et plus. Le but de cette formation est de seconder les adultes dans leurs fonctions tout en s'initiant aux activités de la Croix-Rouge. Il sera également question d'organiser et de déterminer la date de la prochaine campagne de souscription. L'assemblée se tiendra à la salle Crystal de l'hôtel Aubin. Tous les représentants des villes du secteur y sont particulièrement invités ainsi que tous ceux qui désirent faire partie de cette association. Les présidents des divers comités sont priés d'apporter leur rapport.

MAGOG, (CT) — La Chambre de commerce Magog-Orford a disposé, en fin de semaine, d'un agenda fort chargé. Plusieurs membres brillants, toutefois, par leur absence, certains s'étant motivés, d'autres pas, selon les membres présents.

Carnaval

Les Loisirs de Magog Inc. ayant fait connaître les fins invoquées à l'appui de l'organisation d'un carnaval d'hiver en précisant qu'il s'agissait pour leur organisme, de recréer la population et d'accroître les fonds destinés à la poursuite des activités sportives de leur organisme, la Chambre de commerce Magog-Orford Inc. s'est, cette année, désolidarisée de cette initiative des Loisirs de Magog Inc. alléguant que cette fin ne rejoignait, en rien, la raison d'être des Chambres de commerce, en tant que telle. Les membres, en tant qu'individus, pourront participer aux festivités.

Surplus budgétaire à la Fabrique Ste-Agnès

LAC-MÉGANTIC, (GD) — C'est avec un surplus budgétaire d'un peu moins de \$7,000 que la Fabrique Ste-Agnès de Lac-Mégantic a bouclé l'année fiscale 1970.

C'est ce que révèle le rapport financier publié il y a quelques jours par les administrateurs de la Fabrique.

Les recettes de l'année se sont élevées à \$168,970. 98 tandis que les dépenses ont atteint la somme de \$160,170.81, ce qui laisse un excédent de revenus de \$8,800.17. Les prévisions budgétaires faisaient état de revenus anticipés de \$181,000 et de déboursés de l'ordre de \$171,000.

La Fabrique avait, au 31 décembre 1969, \$2,216.71 en caisse et cette somme était portée à \$9,016.88 au 31 décembre 1970.

Les emprunts dont la Fabrique s'est portée garante ont diminué de \$34,056.63 au cours de l'année dernière, passant de \$485,312.46 à \$451,255.83. Les versements d'amortissement effectués sur la dette se sont répartis comme suit: Centre Mgr Bonin \$9,000; Fabrique Ste-Agnès \$23,656.63; Chemise D.L., \$1,400.

La dette réelle de la Fabrique est de \$154,554.95 et il est dû à cet organisme \$287,684.00 dont la répartition est la suivante: Centre Mgr Bonin, \$253,000; Chemise D.L., \$22,600; prêts divers, \$12,084.00.

Réunion de l'AFEAS couronnée de succès

RICHMOND, (JC) — La soirée des fêtes de l'AFEAS de Richmond qui a réuni 70 dames membres s'est avérée un grand succès. La soirée, animée de jeux et de chants, s'est déroulée dans le joyeux atmosphère des fêtes.

Un quatuor composé de Mme Fernande Marchand, Mme Estèle Champagne, Mme Murielle Boisvert et Mme Rosario Bégin a exécuté un numéro de chant accompagné au piano de Mme Jean Smith.

Mme Bégin a également récité un monologue intitulé Rose-Alma et a chanté une chanson comique. Mme Clémence Roy a également chanté une chanson et Mme Anastas Leclair y est allée de ses devinettes. Plusieurs jeux ont été joués dont les gagnantes ont été Mme Murielle Boisvert, Mme Victoire Béland, Mme Gerry Heat et Mme J.-P. Tremblay.

Le curé Maurice Cloutier était présent à cette réunion et les membres de l'AFEAS tiennent à remercier d'avoir répondu à l'invitation. La présidente de l'AFEAS, Mme Lévis Vachon, tient également à remercier les membres pour le cadeau qui lui a été offert.

viets comme bon leur semblait, a-t-on décidé.

Local

La Chambre disposera, dorénavant, d'un local bien à elle, en vue de rapatrier la documentation de cet organisme et permettre ainsi aux membres actifs d'y effectuer leur travail dans un local mis à sa disposition, moyennant la somme de \$10 par mois. C'est M. Marcel Bousquet qui a offert ses services, pour assurer l'aménagement du local et le rapatriement de toute la documentation de l'organisme. Incidemment, M. Bousquet, qui est chargé de préparer le prospectus du dixième anniversaire, a fortement insisté sur l'importance d'obtenir un local dans lequel on pourrait travailler plus à l'aise et à l'aide des instruments requis.

Démission

M. Reynald Gauthier qui agissait aux fonctions de deuxième vice-président a invoqué un surcroît de travail, pour justifier la démission de son poste au sein de la Chambre. Une lettre de remerciements

lui sera adressée pour le remercier des services qu'il a rendus à l'organisme au cours de son stage au poste de deuxième vice-président. Il sera alors remplacé par M. Bryan Higgins qui a été nommé en son absence.

Publicité

La Chambre de commerce s'est refusée à défrayer le coût d'une annonce devant être publiée dans le journal des Eperuviers de la Crosse à Magog. C'est en raison du caractère devenu commercial de cette équipe que les membres n'ont pas daigné répondre affirmativement à la demande du club des Eperuviers.

Une femme pourra désormais occuper un poste au sein du bureau de direction de la Chambre de commerce Magog-Orford. Le principe en a été reconnu au cours de la dernière assemblée. Des noms seront soumis incessamment et étudiés minutieusement, semblait-il.

Les journées du 12 au 18 avril prochain ont été retenues en vue de marquer le dixième anniversaire de fondation de

l'organisme. Un travail d'envergure, celui de l'édition d'un prospectus qui doit faire état des réalisations de la Chambre au cours de ses dix années d'existence, a été confié à M. Marcel Bousquet qui assume déjà, la responsabilité du recrutement, deux initiatives qui s'inscrivent au même comité. Pancartes, décorations de vitrines des établissements commerciaux et diverses autres activités souligneront la semaine du dixième anniversaire. Deux cents dollars ont été votés aux fins de la publicité et des impressions.

Des cours

Des cours de gestion d'affaires débuteront le premier février prochain, à compter de 7h30 p.m. pour une période de trois heures et d'une durée de dix cours. Douze inscriptions sont déjà faites et il n'en reste plus que deux ou trois à recueillir d'ici la fin du mois de janvier. Financement des impôts sera le thème des cours qui se donneront au Collège St-Patrice. La prochaine assemblée est décalée pour le mercredi 3 février prochain.

gent d'armes est M. Ferrier St-Pierre. Chez les Dames auxiliaires, la présidente est Mme Ethel Bagley, Mme Viola Smith est la 1ère vice-présidente, Mme Régina Ross, 2e vice-présidente, Mme Ester Brown, trésorière et Mme Sadie Letourneau, secrétaire.

L'exécutif des Dames Auxiliaires se compose de Mmes Elizabeth Flanders, présidente et Claudette Flowers, Sharrill Mathews, Lilian Mathews, Therese Hurson et Bernice Bean.

Officiers élus à la Légion canadienne

COATICOOK, (RR) — Les officiers récemment élus pour diriger les destinées du Local 26 de la Légion canadienne à Coaticook ont été installés dans leurs fonctions samedi soir dernier au cours d'une cérémonie qui était présidée par M. Sidney Hart, président provincial de la Légion canadienne.

On a également procédé à l'assermement de plusieurs nouveaux membres, qui ont été recrutés parmi les réservistes du Régiment d'Infanterie qui avaient été démembrés

y a quelques années par suite de la diminution des corps de réserve à travers le pays.

M. Murray Woodman a été réélu au poste de président. Il y sera secondé par MM. Adolphe Truchon, premier vice-président, Jean-Paul Corbett, 2e vice-président, Léon Tremblay, trésorier et Gerry Lefebvre, secrétaire.

L'exécutif sera formé de MM. Henri Dionne, président, Ivor Whitehouse, Robert Dubois, Eric Flanders, Cléo Côté, et James Smith. Le Ser-



INITIATION — Samedi soir dernier avait lieu à Coaticook l'installation des nouveaux officiers à la Légion canadienne de Coaticook. A cette occasion on a également procédé à l'initiation de nouveaux membres recrutés parmi les réservistes. A gauche, MM. Alain Meunier, Yvon Poulin et Ferrier Caron. A droite assis, M. Murray Woodman et debout M. Sidney Hart, président provincial. (Photo R. Ross, Coaticook)

La Caisse Pop d'Asbestos a versé 67% des revenus à ses membres

ASBESTOS, (YC) — L'assemblée générale de la Caisse populaire d'Asbestos vient d'avoir lieu. Dans son discours de bienvenue, M. Julien Proulx, président de la Caisse, exposa les principales réalisations de la Caisse populaire au cours de l'année se terminant le 30 novembre dernier. Parmi celles-ci, mentionnons une augmentation de l'actif de l'ordre de \$815,000. Les intérêts payés aux déposants \$480,971, signifiant que la Caisse a remis à ses membres 67% de ses revenus.

Le gérant, M. Gabriel Martin, procéda ensuite à l'étude du rapport financier. L'actif au 30 novembre était de \$9,211,411. (2e Caisse en importance dans le diocèse). Prêts: sur hypothèques, \$3,113,711, sur billets \$1,464,513, aux étudiants, \$348,038. Les épargnes totalisaient \$8,076,020, les revenus \$719,660 et les dépenses \$641,636 pour des excédents bruts de \$78,024. Les membres présents acceptèrent les suggestions du conseil d'administration, soit de verser aux réserves \$31,024 et de payer un boni de 6% sur les parts sociales.

Prêts-étudiants

Le sujet qui a surtout retenu l'attention fut: "Pourquoi la Caisse populaire d'Asbestos avait-elle décidé de suspendre les nouveaux prêts-étudiants?". A l'aide de pourcentages, le gérant s'efforça d'expliquer cette politique administrative. Cette catégorie de prêts donne un rendement de 6.8%, tandis que le coût d'opérations est de 7.53%. Les autres institutions prêtent

1% de leur actif aux étudiants, tandis que la Caisse populaire d'Asbestos a 3.8% de son actif de prêt. Les administrateurs sont conscients du rôle de leur institution et ils croient que si la Caisse accepte de perdre \$19,000 en revenus, elle fait sa part pour l'éducation de nos jeunes. A moins que les épargnants acceptent une baisse de l'intérêt épargne, ce qui est peu probable. La Caisse continuera à ne prêter qu'aux étudiants qui ont déjà des prêts en cours.

L'assemblée générale, à ce point, présenta une résolution, afin de demander au ministère de l'Éducation de changer sa politique à savoir: a) une hausse des taux d'intérêts; b) que le ministère paie les intérêts à date et non avec des retards de trois à quatre mois; c) qu'il oblige l'emprunteur à rembourser dans une période plus courte.

On procéda ensuite aux élections et tous les dirigeants sortant de charge furent réélus à l'unanimité, soit MM. Julien Proulx, Florent Dubois, J.-M. Beauchemin, Gérard Piché, Michel Fontaine, Armand Proulx, Henri-Louis Audy, Antonio Lavasseur, et Oscar Champagne.

Malgré les dommages matériels personne n'a subi de blessure au cours du sinistre.

MAGOG, (CT) — Les membres du Club de motoneige Memphrémagog Inc. se sont réunis en fin de semaine, afin d'étudier l'apport qu'ils pourraient apporter à l'organisation du carnaval d'hiver qui se tiendra en février prochain. En plus de présenter une duchesse, on entend organiser une parade en motoneiges.

Le Club a fait l'acquisition d'une machine destinée à entretenir les sentiers; cet achat à prix exceptionnellement bas, a pu être effectué, grâce aux bons services de M. Clément Fillion, qui a voulu, par ce geste, démontrer son intérêt à la promotion de cette nouvelle formation.

Les membres du Club voudront bien noter qu'une randonnée en motoneiges, se déroulera, le samedi, 30 janvier courant, sur le terrain de M. Haven Allen, de South Bolton. La randonnée sera marquée de la bénédiction des motoneiges et d'une messe qui sera célébrée à 11 heures p.m. C'est le

Magog en bref

président du Club M. Albert Viens qui pilotera la tournée. Le départ se fera du Club Social.

Les Aigles de la Ligue O'Keefe ont vaincu, en fin de semaine, les Pingouins au compte de 5-1. Fernand Lessard des Aigles s'est assuré le tour du chapeau; l'ont complétés dans le pointage, André Gaudreau et Bruno Godbout. André Asselin a évité le blanchissage en comptant le seul but des Pingouins, qui ont écopé d'une inconduite et d'une extrême inconduite.

Dans la deuxième joute au programme, les Eperuviers ont disposé des Condors par le pointage 5-3. Guy Lamontagne a inscrit le tour du chapeau, complété dans le pointage par Mario Lamontagne et André Pouliot pour le compte des Eperuviers.

Gilles Dion, Denis Lacasse et Yvon Lamontagne ont enregistré pour les Condors. Une inconduite fut infligée à chacune des deux équipes alors que les Condors, ont, de plus, écopé d'une extrême inconduite.

Un incendie qui s'est déclaré à la Dominion Textile, au cours de l'après-midi d'hier, a causé des dommages par l'eau et la fumée particulièrement; on ignore encore toutefois, l'étendue des dommages. C'est le capitaine Stéphane Roy, le sergent Roland Croteau et le constable Gaston Vachon qui, en raison des difficultés éprouvées à localiser le foyer de l'incendie à cause de la densité de la fumée ont réussi à mettre un terme à l'élément destructeur.

Les trois meilleurs compteurs de la Ligue sont, Gilles Dion, des Condors avec un total de 35 buts, suivi de Jolot Couture, des Tigres avec 34 et Fernand Lessard, des Aigles également, avec 29 filets.

Nouvelles brèves

ROCK ISLAND, (MD) — Durant l'année 1969 il s'est lu un total de 27,362 volumes à la bibliothèque Haskell. Sur ce nombre, les jeunes ont lu 10,220 volumes. Un fait à signaler c'est que cette bibliothèque située à cheval sur la frontière Canada-Etats-Unis est entièrement gratuite.

La municipalité de Stanstead et la ville de Rock Island aident financièrement cette bibliothèque.

Les Bantams de Stanstead ont triomphé des Bantams de Beebe par le pointage de 3 à 1. Denis Ferland a compté les trois buts de son équipe. Celui du Beebe a été enregistré par L. Lepitre.

D'importants travaux sont actuellement exécutés au poste de douane de l'autoroute 55 à Rock Island. Outre l'imper-

meabilisation du sous-sol l'on ajoutera une autre voie routière sur le côté Est ou côté de l'entrepôt. Cette autre voie permettra aux camions et aux autobus d'aller aux douanes ou à l'entrepôt sans avoir à contourner la douane.

Ces travaux qui nécessiteront des changements dans les poteaux retenant des lumières et autres réparations au sous-sol coûteront dans les environs de \$150,000.

L'équipe des "Old Timers" a triomphé d'une équipe de jeunes dimanche soir par le pointage de 6 à 3.

Le président du hockey mineur pour la région des Villes frontalières nous a fait parvenir les équipes de hockey pour les quatre catégories. Voici de la bonne collaboration.

Les responsables du Carnaval d'East Angus ont organisé un concours de popularité et trois duchesses se disputeront le titre de Reine du Carnaval. Le couronnement aura lieu dimanche le 14 février à la salle du Bar Champlain de l'hôtel Aubin. De gauche à droite Céline Brault, représentante de l'école St-Louis, Kathleen Ortuso, représentante des majorettes La Parisienne, et Céline Bergeron, représentante de la Chambre de commerce.



MME PHILIPPE MAHEUX, de Cookshire, à gauche, vient d'être élue Régente des Filles d'Isabelle de l'endroit. Elle succède à Mme Eriennette Villeneuve qui a donné sa démission pour cause de santé. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

MAGOG, (CT) — Les membres du Club de motoneige Memphremagog Inc. se sont réunis en fin de semaine, afin d'étudier l'apport qu'ils pourraient apporter à l'organisation du carnaval d'hiver qui se tiendra en février prochain. En plus de présenter une duchesse, on entend organiser une parade en motoneiges.

Le Club a fait l'acquisition d'une machine destinée à entretenir les sentiers; cet achat à prix exceptionnellement bas, a pu être effectué, grâce aux bons services de M. Clément Fillion, qui a voulu, par ce geste, démontrer son intérêt à la promotion de cette nouvelle formation.

Les membres du Club voudront bien noter qu'une randonnée en motoneiges, se déroulera, le samedi, 30 janvier courant, sur le terrain de M. Haven Allen, de South Bolton. La randonnée sera marquée de la bédiction des motoneiges et d'une messe qui sera célébrée à 11 heures p.m. C'est le président du Club M. Albert Viens qui pilotera la tournée. Le départ se fera du Club Social.

Les Aigles de la Ligue O'Keefe ont vaincu, en fin de semaine, les Pingouins au compte de 5-1. Fernand Lessard des

Nouvelles brèves

ROCK ISLAND, (MD) — Durant l'année 1969 il s'est lu un total de 27.362 volumes à la bibliothèque Haskell. Sur ce nombre, les jeunes ont lu 10.220 volumes. Un fait à signaler c'est que cette bibliothèque est située à cheval sur la frontière Canada-Etats-Unis est entièrement gratuite.

La municipalité de Stanstead et la ville de Rock Island aident financièrement cette bibliothèque.

Les Bantams de Stanstead ont triomphé des Bantams de Beebe par le pointage de 3 à 1. Denis Ferland a compté les trois buts de son équipe. Celui du Beebe a été enregistré par L. Lepitre.

D'importants travaux sont actuellement exécutés au poste de douane de l'autoroute 55 à Rock Island. Outre l'im-

méabilisation du sous-sol l'on ajoutera une autre voie routière sur le côté Est ou côté de l'entrepôt. Cette autre voie permettra aux camions et aux autobus d'aller aux douanes ou à l'entrepôt sans avoir à contourner la douane.

Ces travaux qui nécessiteront des changements dans les poteaux retenant des lumières et autres réparations au sous-sol coûteront dans les environs de \$150.000.

L'équipe des "Old Timers" a triomphé d'une équipe de jeunes dimanche soir par le pointage de 6 à 3.

Le président du hockey mineur pour la région des Villes frontalières nous a fait parvenir les cédules de hockey pour les quatre catégories. Voilà de la bonne collaboration.

La Chambre se désolidarise de l'organisation du Carnaval

MAGOG, (CT) — La Chambre de commerce Magog-Orford a disposé, en fin de semaine, d'un agenda fort chargé. Plusieurs membres brillèrent, toutefois, par leur absence, certains s'étant motivés, d'autres pas, selon les membres présents.

Carnaval
Les Loisirs de Magog Inc. ayant fait connaître les fins invoquées à l'appui de l'organisation d'un carnaval d'hiver en précisant qu'il s'agissait pour leur organisme, de recréer la population et d'accroître les fonds destinés à la poursuite des activités sportives de leur organisme, la Chambre de commerce Magog-Orford Inc. s'est, cette année, désolidarisée de cette initiative des Loisirs de Magog Inc. alléguant que cette fin ne rejoignait, en rien, la raison d'être des Chambres de commerce, en tant que telle. Les membres, en tant qu'individus, pourront participer aux festivités comme bon leur semblera, a-t-on décidé.

Local

La Chambre disposera, dorénavant, d'un local bien à elle, en vue de rapatrier la documentation de cet organisme et permettre ainsi aux membres actifs d'y effectuer leur travail dans un local mis à sa disposition, moyennant la somme de \$10 par mois. C'est M. Marcel Bousquet qui a offert ses services, pour assurer l'aménagement du local et le rapatriement de toute la documentation de l'organisme. Incidemment, M. Bousquet, qui est chargé de préparer le prospectus du dixième anniversaire, a fortement insisté sur l'importance d'obtenir un local dans lequel on pourrait travailler plus à l'aise et à l'aide des instruments requis.

Démission

M. Raynald Gauthier qui

assessait aux fonctions de deuxième vice-président a invoqué un surcroît de travail, pour justifier la démission de son poste au sein de la Chambre. Une lettre de remerciements lui sera adressée pour le remerciement des services qu'il a rendus à l'organisme au cours de son stage au poste de deuxième vice-président. Il sera alors remplacé par M. Bryan Higgins qui a été nommé en son absence.

Publicité

La Chambre de commerce s'est refusée à défrayer le coût d'une annonce devant être publiée dans le journal des Eperviers de la Crosse à Magog. C'est en raison du caractère devenu commercial de cette équipe que les membres n'ont pas daigné répondre affirmativement à la demande du club

des Eperviers. Une femme pourra désormais occuper un poste au sein du bureau de direction de la Chambre de commerce Magog-Orford. Le principe en a été reconnu au cours de la dernière assemblée. Des noms seront soumis incessamment et étudiés minutieusement, semble-t-il.

Les journées du 12 au 18 avril prochain ont été retenues en vue de marquer le dixième anniversaire de fondation de l'organisme. Un travail d'envie, celui de l'édition d'un prospectus qui doit faire état des réalisations de la Chambre au cours de ses dix années d'existence, a été confié à M. Marcel Bousquet qui assume déjà, la responsabilité du recrutement, deux initiatives qui s'insèrent au même comité.

Magog en bref

Aigles s'est assuré le tour du chapeau; l'ont complété dans le pointage, André Gaudreau et Bruno Godbout, André Asselin a évité le blanchissage en comptant le seul but des Pingouins, qui ont écopé d'une inconduite et d'une extrême inconduite.

Dans la deuxième joute au programme, les Eperviers ont disposé des Condors par le pointage 5-3. Guy Lamontagne a inscrit le tour du chapeau, complété dans le pointage par Mario Lamontagne et André Pouliot pour le compte des Eperviers.

Gilles Dion, Denis Lacasse et Yvon Lamontagne ont enregistré pour les Condors. Une inconduite fut infligée à chacune des deux équipes alors que les Condors, ont, de plus, écopé d'une extrême inconduite.

Un incendie qui s'est déclaré à la Dominion Textile, au cours de l'après-midi d'hier, a causé des dommages par l'eau et la fumée particulièrement; on ignore encore toutefois, l'étendue des dommages. C'est le capitaine Stéphane Roy, le sergent Roland Croteau et le constable Gaston Vachon qui, en raison des difficultés éprouvées à localiser le foyer de l'incendie à cause de la densité de la fumée ont réussi à mettre un terme à l'élément destructeur.

Les trois meilleurs compteurs de la Ligue sont, Gilles Dion, des Condors avec un total de 35 buts, suivi de Juliet Couture, des Tigres avec 34 et Fernand Lessard, des Aigles également, avec 29 filets.

Elections aux Loisirs de Dixville

DIXVILLE, (RR) — Des élections ont été tenues récemment au sein des Loisirs de Dixville Inc., afin de compléter les cadres du bureau de direction pour une autre année d'activités.

M. Jean-Louis Loubier a été élu au poste de président; il remplace M. Wilfrid Lépitre démissionnaire. Le premier vice-président est M. Daniel Bolduc, et le 2e vice-président, M. Gilles Paquette; M. Réal Deslauriers a été élu au poste de directeur.

Le publiciste et secrétaire des Loisirs de Dixville, M. Alpha Duquette s'est dit assuré que le Comité des Loisirs pourra profiter de l'expérience des nouveaux élus afin de mener à bonne fin leurs nombreux projets entre autres de se porter acquéreurs d'un terrain qui pourra servir à l'installation de plusieurs services.



INITIATION — Samedi soir dernier avait lieu à Coaticook l'installation des nouveaux officiers à la Légion canadienne de Coaticook. A cette occasion on a également procédé à l'initiation de nouveaux membres recrutés parmi les résidents. A gauche, MM. Alain Meunier, Yvan Paulin et Ferrier Caron. A droite assis, M. Murray Woodman et debout M. Sidney Hart, président provincial. (Photo R. Ross, Coaticook)

Officiers élus à la Légion canadienne

COATICOOK, (RR) — Les officiers récemment élus pour diriger les destinées du Local 26 de la Légion canadienne à

Coaticook ont été installés dans leurs fonctions samedi soir dernier au cours d'une cérémonie qui était présidée par M. Sidney Hart, président provincial de la Légion canadienne.

On a également procédé à l'assermentation de plusieurs nouveaux membres, qui ont été recrutés parmi les résidents du Régiment d'Infanterie qui avaient été démobilisés y a quelques années par suite de la diminution des corps de réserve à travers le pays.

M. Murray Woodman a été réélu au poste de président. Il y sera secondé par MM. Adolphe Truchon, premier vice-président, Jean-Paul Corbett, 2e vice-président, Léon Tremblay, trésorier et Gerry Lefebvre, secrétaire.

L'exécutif sera formé de MM. Henri Dionne, président, Ivor Whitehouse, Robert Dubois, Eric Flanders, Cléo Côté, et James Smith. Le Sergent d'armes est M. Ferrier St-Pierre.

Chez les Dames auxiliaires, la présidente est Mme Ethel Bagley, Mme Viola Smith est la 1ère vice-présidente, Mme Régina Ross, 2e vice-présidente, Mme Ester Brown, trésorière et Mme Sadie Létourneau, secrétaire.

L'exécutif des Dames Auxiliaires se compose de Mmes Elizabeth Flanders, présiden-

te et Claudette Flowers, Sharrill Mathews, Lilian Mathews, Therese Hurson et Bernice Bean.

RENAULT AU SALON DE MONTREAL

Pour la 36e année consécutive, Renault est présent au Salon de Montréal, et expose une gamme étendue de véhicules.

Les caractéristiques de tous les modèles Renault sont la sécurité, le confort total et l'économie. Renault attache une importance primordiale à ces trois facteurs plutôt qu'aux simples modifications extérieures ou formelles.

Pour Renault, la sécurité est constamment synonyme d'une bonne tenue de route, que la traction avant vient encore améliorer, d'un système de freinage efficace avec les freins à disque et d'une mécanique fiable.

Le confort ne s'arrête pas au confort statique des sièges; il implique également le confort dynamique des suspensions, ainsi

que l'espace et l'habitabilité, qui sont eux aussi des facteurs de sécurité. Il s'associe également aux avantages des transmissions automatiques.

L'économie n'est pas simplement l'économie de la consommation, mais une économie à l'achat et à l'entretien.

Dans la gamme présentée par Renault sur son stand, on remarquera la Renault 16 TS, qui sera maintenant offerte avec, en option, le toit ouvrant électrique et les Renault 16 automatiques. Une nouvelle Renault 16 "TA" à transmission automatique équipée du système antipollution est dotée de quatre phares ronds à la place des deux phares rectangulaires qui lui donnaient un nouveau style. Chacun pourra consi-

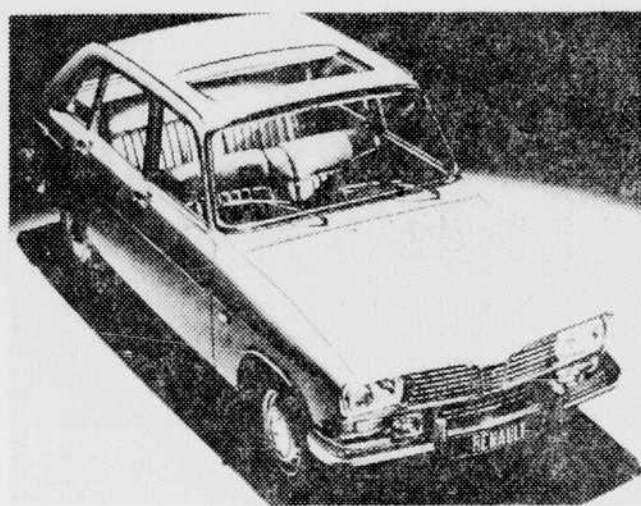
térer que "le confort total" de Renault n'est pas une simple devise. En effet, la gamme des Renault 16 est équipée de nouveaux sièges avant inclinables galets pouvant facilement recevoir des appuis-têtes. A ceci s'ajoute une touche d'esthétique, des intérieurs harmonisés: toutes les garnitures sont réalisées en matériaux de même couleur.

La Renault 8 S, que l'on reconnaît sur la route en particulier grâce à ses performances mais aussi à sa couleur jaune typique, est là aussi.

Quant à la fameuse Renault 12, elle livre tous ses secrets. Les ingénieurs de Renault en ont spécialement réalisé une coupe, qui démontre clairement ce qu'est "le confort total": l'habitabilité, les sièges couchettes, la ventilation d'air, le volume du coffre à bagages, la facilité d'accès au moteur, les freins à disques, la suspension à grand débattement, la répartition de freinage automatique à l'arrière.

Le stand des livraisons Outre-Mer procure à tous les visiteurs qui envisagent de passer leurs vacances en Europe et de circuler à bord d'une voiture Renault les informations leur permettant de régler au Canada toutes les formalités de location ou d'achat de ce véhicule.

Enfin des panneaux illustrés de grandes photographies en couleur retracent d'histoire de Renault, grande entreprise internationale, membre du "Club desm illonnaires des constructeurs automobiles" (plus d'un million de véhicules construits par an), et décrivent les progrès de l'implantation de Renault au Québec, et les techniques de fabrication de l'usine SOMA à Saint Bruno de Montarville.



La RENAULT 16 TS qui offre des performances et de la tenue ainsi que maniabilité, suspension confortable et consommation économique a noussé le raffinement jusqu'à se doter d'un toit ouvrant électrique.

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz

Cours de langues vivantes

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King, Tél. 569-9179

SEMINAIRE de SHERBROOKE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVEE RECONNUE D'INTERET PUBLIC

DEMANDE D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1971

COURS SECONDAIRE

SECONDAIRE I

JOURNEES D'ACCUEIL: Dimanche, les 24 et 31 janvier 1971

La Direction du Séminaire de Sherbrooke désire inviter tous les parents ayant un enfant qui commencera ses études secondaires en septembre 1971, à prendre part à une rencontre d'informations sur le cours donné dans cette institution. Cette rencontre se tiendra les dimanches, 24 et 31 janvier, au choix des parents, à 2 heures p.m.

EXAMEN D'ADMISSION POUR SECONDAIRE I

Tous les jeunes qui seront en SECONDAIRE I en septembre prochain et qui désirent venir au séminaire DOIVENT se présenter à un examen d'admission. Cet examen aura lieu les SAMEDIS, 30 janvier et 6 février, au choix des candidats, de 9 heures à 4 heures. Le coût est fixé à \$3.00, dîner compris.

SECONDAIRE II, III, IV, V

Le Séminaire a aussi quelques places disponibles à ces différents niveaux. Pour renseignements, se présenter aux journées d'accueil ou communiquer à l'adresse ci-dessous.

COURS COLLEGIAL

Le Séminaire offre aussi le cours collégial de deux ans (CEGEP) qui permet l'accès à toutes les universités. Pour renseignements, s'adresser à:

BUREAU DES ADMISSIONS

SEMINAIRE DE SHERBROOKE

195, rue Marquette

Sherbrooke, Qué. Tél. (819) 563-2050 local 30 ou 27.

TOUTE DEMANDE D'ADMISSION DOIT ETRE FAITE

AVANT LE 1er MARS 1971

GRANDE VENTE

touchant toute la marchandise en magasin

La vente commence

MERCREDI

LE 20 JANVIER

ESCOMPTES

DE

20% à 30%

Mme ALBERT PAIEMENT

invite sa nombreuse clientèle, et ses amies, à venir la rencontrer et à se prévaloir des aubaines offertes durant cette

GRANDE VENTE

LE MAGASIN

NOUVEAUTÉS WEEDON ENR. WEEDON

Tél.: 877-2090